Document généré le 11 mai 2024 21:13

Les Cahiers des dix

Jean-Charles Falardeau, sociologue et précurseur de la Révolution tranquille
Jean-Charles Falardeau, sociologist and precursor of the Quiet Revolution

Simon Langlois

Numéro 66, 2012

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1015075ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1015075ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Langlois, S. (2012). Jean-Charles Falardeau, sociologue et précurseur de la Révolution tranquille. *Les Cahiers des dix*, (66), 201–268. https://doi.org/10.7202/1015075ar

Résumé de l'article

Jean-Charles Falardeau a été le premier sociologue francophone de carrière au sein de l'Université. Il a été l'instigateur de recherches empiriques sur la société québécoise, prenant la ville de Québec comme « laboratoire » dans la tradition de l'École de Chicago. Notre étude analyse quelle a été sa formation au sein de l'École des sciences sociales de l'Université Laval puis au département de sociologie de l'Université de Chicago. Le sociologue de Laval a été l'interprète d'une nouvelle définition de la société québécoise et du Canada français, montrant que le Québec était devenu une société industrialisée et urbaine. Le diagnostic qu'il a posé sur le décalage entre modes de vie et institutions reste dans la littérature sociologique comme un trait caractéristique du Québec d'avant la Révolution tranquille. Notre analyse met en évidence une facette peu connue de sa vie et de sa carrière : son engagement dans la vie publique québécoise et canadienne, faisant de lui un intellectuel et un précurseur de la Révolution tranquille.

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Jean-Charles Falardeau, sociologue et précurseur de la Révolution tranquille

Par : Simon Langlois*

Jean-Charles Falardeau fut un précurseur important de la Révolution tranquille au Québec, au tournant des années 1960. Il a formé des générations d'étudiants par son enseignement, et ses recherches ont porté sur bon nombre d'enjeux de société, notamment le logement, la planification urbaine, les allocations familiales, le financement de l'éducation et des universités ou encore la place du Québec au Canada et la dualité linguistique. Son enseignement à l'Université Laval et ses recherches empiriques ont marqué la sociologie québécoise, qu'il considérait comme une discipline scientifique en mesure de produire des connaissances fondées et solides sur la société, susceptibles d'éclairer la prise de décisions. Falardeau était un intellectuel public au sens où ce terme s'est imposé dans l'après-guerre, c'est-à-dire un intervenant actif dans la définition de la situation de la société globale, attaché à l'analyse critique des enjeux de société et à la proposition de solutions soumises à débats.

Le sociologue de l'Université Laval est intervenu publiquement sur bon nombre de dossiers chauds et ses interventions, dans les années 1940 et 1950, éclairent la genèse de la Révolution tranquille. Ce volet de l'activité de Jean-Charles

* Je remercie chaleureusement le personnel de la Division des Archives de la Bibliothèque générale de l'Université Laval – James Lambert, Valérie Asselin et Audrey Gaulin – pour leur soutien lors de ma recherche dans le fonds Falardeau (P126). Mes remerciements aussi aux collègues qui ont eu l'amabilité de relire la première version de ce texte et de me faire part de leurs commentaires : Andrée Fortin, Nicole Gagnon, Fernand Harvey, Sylvie Lacombe, Robert Leroux, Yves Martin et Pierre Saint-Arnaud. Je suis bien évidemment le seul responsable des erreurs ou omissions contenues dans ce texte.

Falardeau est moins bien connu que son enseignement universitaire, ses travaux de recherche ou ses essais, et la présente contribution se propose de combler cette lacune en dégageant les grands contours de ses interventions, alimentées par ses recherches sociologiques. Notre étude portera essentiellement sur la formation universitaire de Falardeau et sur l'intellectuel public qu'il a été au début de sa carrière comme professeur au Département de sociologie de l'Université Laval. Ce travail se base sur les documents dans le Fonds Falardeau à la Division des Archives de l'Université Laval[1]. Il complétera les analyses de la pensée et de l'action de Falardeau déjà publiées[2].

La pensée et l'action de Falardeau ont été marquées par ses études et ses premières recherches menées à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et par ses études de doctorat à l'Université de Chicago dans les années 1940, deux milieux urbains dans lesquels s'est forgée sa pensée et qui ont été déterminants dans son parcours intellectuel. C'est là qu'il a développé un grand intérêt pour la recherche sur le terrain et l'étude de la ville, et qu'il a forgé sa conception de la sociologie comme discipline scientifique. Falardeau a été profondément influencé par l'École de Chicago, mais il a aussi découvert, dans l'université du Midwest américain, l'école allemande de sociologie et il y a redécouvert les classiques de l'École française de sociologie, Émile Durkheim et Marcel Mauss notamment.

Sociologue et professeur, Falardeau a étayé ses analyses en exposant des faits, des chiffres, des résultats de recherche et il a mis à profit sa formation scientifique pour dégager des savoirs. Représentant typique de la première génération de spécialistes québécois bien formés dans les universités et en mesure d'intervenir de manière originale dans les débats publics, il a compris que les sociétés étaient caractérisées par des conflits d'interprétation – comme l'expli-

1. Division des archives de l'Université Laval (DAUL), fonds Jean-Charles Falardeau P126.
2. Nicole Gagnon a écrit l'histoire du Département de sociologie de l'Université Laval, texte dans lequel elle évoque l'enseignement de Falardeau et dégage des éléments de sa pensée : « Le Département de sociologie 1943-1970 », dans : Albert Faucher [dir.], *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Québec, Faculté des sciences sociales et Presses de l'Université Laval, 1988, p. 75-130. On consultera aussi Jean-C. Falardeau, « La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite », dans : A. Faucher *op.cit.*, p. 15-33 ; Marcel Fournier a publié plusieurs contributions sur l'histoire de la sociologie québécoise et la place que Falardeau y a occupée. Voir notamment « Science, culture et société au Québec. L'entrée dans la modernité » dans : Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société*, Montréal, A. Saint-Martin, 1986. Jean-Philippe Warren a écrit un ouvrage de synthèse sur l'engagement des sociologues québécois dans la modernisation de la société québécoise dans la première moitié du XX^{e} siècle, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003.

citera plus tard Fernand Dumont, qui fut d'abord son étudiant avant de devenir son collègue. Il ne s'est donc pas limité à évoquer des faits ; il s'est aussi attaché à les interpréter. L'apport de Falardeau a été double : il a opposé des savoirs fondés aux préconceptions et aux idées reçues de son époque et il s'est imposé comme interprète écouté et influent sur la scène publique. La période la plus intense de son activité publique va de la fin des années 1940, alors qu'il est dans la jeune trentaine, jusqu'au milieu des années 1960, ce qui fait de lui un témoin actif de la mutation du Québec.

Un enfant de la ville

Jean-Charles Falardeau est né à Québec le 19 juin 1914. Son père était un homme d'affaires prospère de la ville de Québec. La famille Falardeau faisait partie de la bourgeoisie de la capitale et le jeune Jean-Charles a été en contact avec l'élite des affaires et des professions. Il fut élevé dans une maison située sur le boulevard Saint-Cyrille (aujourd'hui boulevard René Lévesque) dans la haute-ville de Québec, à deux pas des édifices du Parlement. Son père était absorbé par les affaires, dont il ne parlait cependant pas à la maison. Ses parents étaient abonnés à deux journaux, *L'Action catholique* et *The Gazette*, indicateur manifeste que les enfants Falardeau ont bénéficié d'un certain capital culturel au sein de leur foyer.

Né à la ville, Falardeau appartient cependant aussi à une famille de cultivateurs puisque son grand-père vivait sur une ferme tout près de Loretteville, au bout du chemin de l'Ormière. Il a conservé un vif souvenir de la maison paternelle et de « la terre des Falardeau depuis plus de deux cents ans », que son père visitait régulièrement en y amenant ses enfants. « J'étais trop heureux, chaque fois, de me retrouver à la campagne. De me retrouver dans cette campagne-là, qui était celle de mon père. Une campagne dont j'ai cru comprendre, très tôt, pourquoi il lui était tant attaché. Pour cette raison qui se mêlait à d'autres obscures sollicitations, j'ai toujours eu le sentiment que j'étais né à la campagne, sur cette terre-là. Que je venais moi aussi, comme mon père et mon grand-père et tous les autres avant eux, de la terre[3] ». Ce grand-père était un homme de peu de paroles. « En lui s'incarnaient des temps antérieurs que je ne pouvais parvenir à déterminer

3. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 2e épisode », transcription de la causerie radiophonique faite à Radio-Canada le 14 août 1984, p. 2 (DAUL, P126/A,297). Il s'agit d'une série d'émissions intitulées *Pages intimes* au cours desquelles un auteur présentait son cheminement personnel et parlait de son œuvre. Falardeau a livré cinq entrevues et le réalisateur de cette série d'émissions était Jean-Guy Pilon.

mais qui paraissaient lourds et mystérieux ». Par contre, sa grand-mère, corpulente et rousse, était joviale et la régente absolue de sa maison, ne souffrant guère la contradiction selon le souvenir du jeune Jean-Charles. Celui-ci aimait aller jouer au bout de la terre familiale avec ses cousins, ne craignant pas de salir « ses belles bottines de la ville ». Il a tiré de son enfance une connaissance de première main du monde rural dont il observera la mutation et dont il soulignera à maintes reprises la diversité, à l'encontre d'une idée largement répandue d'une ruralité canadienne-française relativement homogène et tissée serrée.

Falardeau a conservé un très mauvais souvenir de ses études primaires, qu'il fut forcé de poursuivre jusqu'à la 8e année chez les frères enseignants à l'école de la paroisse Notre-Dame du Chemin de la haute-ville de Québec. Ces frères étaient d'origine française, ayant été forcés de fuir leur pays au tournant du XXe siècle dans le contexte de la radicalisation autour de la laïcité. « Ces années ont été pour moi l'équivalent d'un lent purgatoire. […] L'école primaire ne m'a rien appris en histoire. Les frères enseignants nous faisaient seulement mémoriser des dates et des noms de batailles sans aucune allusion à la géographie nord-américaine ni à la vie quotidienne des colons en Nouvelle-France[4] ». Par contre, une vieille tante de son père qui habitait avec sa famille lui a fait découvrir que « son histoire était une épopée » (Dollard des Ormaux, les martyrs jésuites, Frontenac et Maisonneuve, les Indiens, la bataille des Plaines d'Abraham) et la lecture des livres reçus en prix scolaires à la fin de l'année lui a donné ses premières notions plus factuelles (*Les Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé, *Montcalm et Lévis* de l'abbé Casgrain, etc.).

Les Falardeau parlaient peu de politique à la maison de Québec. « Sur les questions politiques, mon père était d'un mutisme désarçonnant[5] ». Par contre, le jeune Jean-Charles a conservé le souvenir de discussions très vives entre d'autres membres de sa famille à la maison de Loretteville. Deux grands événements nationaux ont alors teinté ces échanges. Tout d'abord, le Règlement XVII adopté en 1912 en Ontario – qui prohibait pratiquement l'enseignement du français dans les écoles publiques de la province voisine. L'adoption de cette politique a eu un énorme retentissement au Québec pour une raison évidente : elle affectait directement de nombreux Canadiens français fraîchement installés en Ontario et ayant conservé des liens étroits avec les parents de leur province d'origine. Ce « Règlement » ontarien a eu une portée symbolique et une charge affective fort importante au Québec même, dont les citoyens luttaient pour « la protection de

4. *Ibid.*, p. 7.
5. *Id.*, p. 6.

leur langue ». Le second événement, survenu peu de temps après l'adoption de ce règlement, fut la crise de la conscription au cours de la Première Guerre mondiale et la Loi Borden adoptée en 1917. « Ces deux événements, à quelques années de distance, se renforçaient l'un l'autre et élargissaient sans espoir de réconciliation le fossé entre Canadiens français et Canadiens anglais. J'ai ainsi appris très tôt que j'habitais un pays déchiré, un pays composé de deux nations hostiles l'une à l'autre[6] ».

De Québec à Montréal

Falardeau est l'étudiant type du collège classique canadien-français. Le cours classique durant huit ans, ses études s'étendront de 1927 à 1935. Sa mère avait une admiration sans borne pour les Jésuites, mais la construction d'un collège dans la capitale par cette communauté tardait, entravée par l'opposition des prêtres du Séminaire de Québec. Elle l'a donc envoyé à Montréal à 13 ans, pensionnaire au collège Sainte-Marie, sur la rue Bleury où il a fait ses Éléments latins. « Il était premier de classe » évoque son condisciple, l'écrivain Roger Duhamel[7].

Le jeune Jean-Charles est désigné commissaire de sa classe, ce qui signifie qu'il pouvait quitter le pensionnat une fois par semaine pour aller faire des achats en ville pour ses camarades. Il a ainsi connu très tôt les principales rues du centre-ville de la métropole, dont la rue Sanguinet où se trouvaient un atelier de réparation de bâtons de hockey et… des maisons de passe. Il a vu s'élever le gratte-ciel de la Sun Life et se creuser le trou gigantesque devant accueillir la gare centrale des trains. « Aucune petite rue, aucun recoin, aucune odeur du Vieux-Montréal des années 1930 ne m'étaient étrangers et j'en ai conservé la nostalgie » dira-t-il plus tard à la radio[8]. Mais le vieux bâtiment du collège Sainte-Marie abritait en 1927 des pensionnaires pour la dernière fois et il dû migrer vers le collège Jean-de-Brébeuf pour y poursuivre ses études en Syntaxe, l'année suivante.

Falardeau connaît très bien Montréal pour y avoir vécu son adolescence et y être resté six ans et demi. Il a apprécié la vie dans la métropole et il a noué au collège des amitiés qui ont persisté au travers des années. « Je me suis toujours senti un peu montréalais, tout au moins très à l'aise à Montréal et parmi les

6. *Id.*, p. 5.
7. Roger Duhamel, « Témoignage » dans : Fernand Dumont et Yves Martin [dirs], *Imaginaire social et représentations collectives. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 11.
8. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal, 1er épisode », transcription de la causerie radiophonique faite à Radio-Canada le 13 août 1984, p. 7 (DAUL, P126/A,297).

Montréalais[9] ». Cette expérience de vie sera marquante pour sa carrière de sociologue, puisqu'il sera l'un des premiers à analyser le caractère urbain de la société québécoise. Falardeau a moins apprécié ses premières années à Brébeuf. « Syntaxe, Méthode, Versification, ne m'offrirent guère de stimulants intellectuels ». Mais il découvre la littérature française en Belles-lettres et en Rhétorique, ce qui le marquera pour la vie. Pensionnaire, il apprit l'orgue et pratiqua Jean-Sébastien Bach tous les jours et de longues heures les dimanches.

Falardeau était membre du cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française (A.C.J.C.) de son collège, dont on célébra le 25e anniversaire à l'automne 1929. L'association tint dans l'amphithéâtre du collège Sainte-Marie un grand rassemblement afin de souligner cet anniversaire. Y furent réunis les Jésuites et nombre de prêtres engagés dans l'action sociale, des hommes politiques et des figures connues de l'élite canadienne-française parmi lesquelles l'abbé Lionel Groulx et Henri Bourassa, le fondateur du journal *Le Devoir*. Falardeau fut frappé par ce dernier, « grand personnage aux yeux comme deux charbons ardents » et qui « était le centre d'irradiation de cet aréopage ». Des années plus tard, il s'est remémoré le discours entendu ce soir-là et son plaidoyer pour une plus grande autonomie du Canada face à l'Angleterre et sa défense de la langue française sur tout le territoire canadien. Ces deux thèses de Bourassa avaient été au cœur de son célèbre *Discours de Notre-Dame*. « Ce nationalisme de Bourassa était un nationalisme pancanadien fondé sur la dualité des races au Canada et sur les traditions que comporte cette dualité. Un nationalisme qui différait substantiellement de celui de l'abbé Groulx centré sur le Québec[10] ».

Quelques mois plus tard, le jeune étudiant rencontra l'abbé Groulx. Le préfet des études du collège de Brébeuf l'avait en effet autorisé à assister aux leçons que l'historien dispensait à l'Université de Montréal, alors située sur la rue Saint-Denis. « Le contraste avec Henri Bourassa était on ne peut plus complet » se rappelle-t-il. L'abbé décortiquait cette année-là le pacte confédératif, vieux de seulement quelques décennies. « Aussitôt apparue, la Confédération canadienne se manifestait comme un marché de dupes pour les Canadiens français. Ces leçons de l'abbé Groulx m'offrirent une toile de fond qui complétait en quelque sorte celle d'Henri Bourassa[11] ». À Montréal, Falardeau découvre une autre histoire du Québec, bien différente de celle « des rhéteurs et des prédicateurs dont on retrouve l'épitome dans le célèbre sermon de Mgr Louis-Adolphe Paquet à Québec en 1904 », bien différente aussi du discours apologétique alors répandu. « En contre-

9. *Ibid.*
10. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal, 2e épisode », *op. cit.*, p. 9 (DAUL, P126/A,297).
11. *Ibid.*, p. 10.

partie de ces interprétations lyriques ou polémiques, s'est déroulée l'histoire concrète de la société québécoise : une société qui, depuis le milieu du XIX[e] siècle, s'est rapidement dé-ruralisée, urbanisée, industrialisée, sous les coups de boutoirs des entreprises britanniques et américaines qui nous ont dépossédés de nos ressources naturelles. L'histoire sociale, l'histoire réelle du Québec s'est déroulée en contradiction avec les histoires idéales que l'on a racontées à propos de nous[12] », dira-t-il à la radio en 1984.

Le bilan que fait Falardeau de son séjour à Brébeuf est mitigé. Ainsi, il refuse de participer à une rencontre des anciens élèves du collège en 1953 et il se montre très critique dans sa réponse au président de l'association des anciens élèves, Rodolphe Casgrain. « Je considère que notre vie d'adulte est trop brève et surtout importante pour chercher à retrouver le temps perdu, surtout celui des années de collège qui, loin d'avoir eu quelque beauté que ce soit (sauf celle dont on les idéalise après coup), n'ont été, en général, que les plus belles années de notre mort[13] ».

Falardeau revint à Québec en 1933 pour y terminer ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, dans les classes de Philo I et de Philo II, obtenant son baccalauréat ès arts de l'Université Laval, puisque chaque collège était associé à une université. Le Québec subit alors encore le contrecoup de la grande crise de 1929-1933. L'économie tourne au ralenti et le taux de chômage est élevé. La protection sociale des familles et en particulier des chômeurs est inexistante. Les milieux ruraux ont des surplus de population mais les frontières américaines sont désormais fermées, empêchant la migration de travailleurs en quête d'emplois et celle de familles complètes vers les États-Unis à la recherche d'un avenir meilleur. Les villes absorbent une population migrante mais les conditions de vie et de logement sont misérables, comme vont le dépeindre les romanciers de l'après-guerre (Gabrielle Roy, Roger Lemelin ou André Langevin). Falardeau a rappelé ces temps difficiles dans sa « Lettre à mes étudiants », publiée dans *Cité libre* en mai 1959. « J'étais d'une génération dont l'adolescence avait coïncidé avec la dépression des années 1930. J'avais vécu, comme la plupart de mes amis, une vie québécoise vaguement bourgeoise, protégé contre tout souci par des études chez les Jésuites et la sécurité du régime Taschereau. Nos dernières années de collège, les années 1934-1935, avaient été celles du désarroi économique de nos familles, puis de leur gêne, quelquefois de leur pauvreté. Nous avions vécu les années de chômage, d'insécurité, des marches de la faim, des débuts des fascismes euro-

12. *Id.*, p. 11.
13. Lettre de Jean-C. Falardeau à Rodolphe Casgrain, le 26 octobre 1953 (DAUL, P126/C1,8).

péens[14] ». Le collégien Falardeau a développé pendant ces années une grande sensibilité pour « les questions sociales », ce qui n'a pas été sans jouer un rôle dans sa décision d'entreprendre des études en sciences sociales. « La crise et la dépression des années 1930 nous avaient marqués » témoigne son condisciple d'alors et futur collègue professeur à la Faculté des sciences sociales, Albert Faucher[15].

Inscrit en Philo II au Petit Séminaire de Québec, Falardeau suit aussi quelques cours à la Faculté de philosophie de l'Université Laval et il s'implique activement dans le journal des étudiants, L'*Hebdo-Laval*, dont il deviendra le directeur. Il y a publié une grande quantité d'articles sur des sujets variés, dont plusieurs critiques littéraires et critiques de spectacles musicaux, ceux de l'orchestre symphonique notamment.

Les études à l'Université Laval

Son cours classique terminé à 21 ans, Falardeau s'inscrit à contrecœur à la Faculté de droit où il ne restera qu'une année et demie. « Mes préférences personnelles m'entraînaient vers les lettres qui m'avaient toujours fasciné. (…) Je dus consentir, avec soumission et regret, à des études en droit, tout en étant obscurément convaincu que celles-ci ne pourraient que constituer un tremplin vers d'autres horizons[16] ». Il ne cache pas qu'il a cédé aux pressions familiales en s'inscrivant dans cette Faculté, haut lieu de formation des élites du Canada français. « Mes parents firent impérativement valoir la nécessité de 'gagner ma vie' et m'incitèrent à m'inscrire en droit. Ce que je fis[17] ». La Faculté de droit de l'Université Laval jouissait d'une grande renommée et elle comptait parmi ses anciens diplômés plusieurs juges ayant siégé à la Cour suprême du Canada et dans les diverses cours supérieures, mais aussi des sénateurs et de nombreux hommes politiques.

Cet horizon souhaité s'est ouvert plus vite que prévu. Le père Georges-Henri Lévesque fondait en effet à l'automne 1938 l'École des sciences sociales, politiques et économiques, qui relevait au départ de la Faculté de philosophie de l'Université Laval[18]. Elle acquerra le statut de Faculté en 1943. Le père Lévesque donne le ton

14. Jean-C. Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, mai 1959, p. 6.
15. Albert Faucher « Témoignage », dans : Fernand Dumont et Yves Martin [dirs], *Imaginaire social..., op. cit.*, p. 14.
16. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal, 3e épisode », transcription de la causerie radiophonique faite à Radio-Canada le 15 août 1984, p.4 (DAUL, P126/A,297).
17. Jean-C. Falardeau, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, no 2-3, 1974.
18. Voir Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, Montréal, Éditions La Presse, 1983.

en parlant de « notre maître, l'avenir », prenant le contrepied des mots célèbres du chanoine Groulx, « notre maître, le passé », ce qui n'était pas sans manquer d'attirer le jeune Falardeau. Il quitte une faculté établie afin de poursuivre des études dans un domaine à l'avenir pour le moins incertain. Le jeune homme avait écrit au père Lévesque pour lui demander d'intercéder auprès de son père afin de faciliter son changement d'orientation. « Je désire très fortement m'inscrire à l'École des sciences sociales dès septembre… Dieu le veuille ! Je pourrais ainsi me consacrer à des études plus humaines que le seul Droit formaliste et littéral, faire une vie plus immédiatement féconde en me préparant richement pour un avenir inconnu (…) » écrit-il au père dominicain[19].

Les cours ont débuté le 3 octobre 1938 dans les locaux du Vieux-Québec. Falardeau est présent lors du discours d'inauguration prononcé par le père Lévesque. Il y assiste comme nouvel élève mais aussi comme journaliste de L'*Hebdo-Laval* et il en donne un compte rendu enthousiaste.

> Ce dominicain vibrant nous interpelle comme des amis, comme des êtres intelligents : 'en ce moment, nous dit-il, nous faisons l'histoire de l'Université Laval'. (…) Le geste de cet homme en blanc, devant le Christ suspendu au mur, cependant qu'il nous décrit le but et le sens de l'œuvre à accomplir, me fait songer au frère Thomas d'Aquin qui devait un peu s'exprimer ainsi, lui aussi, devant ses étudiants de la montagne Sainte-Geneviève dans le Paris du XIII[e] siècle. Eh oui, il nous parle d'ordre, de labeur intellectuel, de vérité et d'esprit critique. J'ai conscience qu'une fenêtre s'ouvre quelque part et qu'un rayon de soleil pénètre les vieux murs…[20].

La formation des étudiants dans la nouvelle école est assurée par quelques professeurs de carrière, le père Georges-Henri Lévesque et Charles De Koninck, par des professeurs invités (le père Delos) et par des chargés de cours. Le programme comprend un éventail de cours dans diverses disciplines : Sociologie comparée, Sociologie de la famille, Économie politique, Méthodologie de la recherche, ainsi que des cours de philosophie : Dialectique et matérialisme, Philosophie sociale comparée, Philosophie économique, Sociologie et philosophie sociale. « L'éventail initial des cours de l'École est forçément hétérogène et assorti de diplomatiques compromis dont certains nous laissent sur notre appétit. Y prédominent les enseignements philosophiques ou éthiques d'où émerge péniblement la sociologie proprement dite » écrit Falardeau dans son « Itinéraire sociologique »

19. Lettre de Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, citée dans Fernand Dumont et Yves Martin [dirs], *Imaginaire social..., op. cit.*, p. 30.
20. Jean-C. Falardeau, « Journal d'un étudiant », chronique parue dans l'*Hebdo-Laval*, le 3 octobre 1938.

paru en 1974[21]. Il déplore notamment l'absence de cours d'histoire canadienne ou canadienne-française. « Cette absence, à l'École, d'un enseignement de l'histoire récente du Canada et du Québec n'était évidemment pas délibérée ; j'en ressentis néanmoins une grande frustration. J'étais captivé par le passé canadien-français de façon profonde, charnelle, lyrique[22] ».

Le cours de philosophie sociale porte cette année-là – conjoncture internationale oblige – sur la guerre qui s'annonce en Europe. Le cours aborde les doctrines des juristes sur la guerre (le *jus belli*) et l'accent est mis sur l'histoire et les comparaisons internationales de différents cas de figure. Falardeau retient que la guerre est liée au type de société. Le plan de son essai dans ce cours (le texte n'est pas conservé dans les archives) prévoit trois parties : 1) l'examen critique des théories des juristes, 2) étude de la nature de la guerre (phénomène politique, phénomène social, phénomène ambivalent) et 3) le droit de guerre et le problème moral. Marqué par ses études de droit, Falardeau réfléchit sur la guerre aussi en sociologue comme le montrent ses nombreuses notes.

Charles De Koninck est la grande figure de la philosophie à l'Université Laval. L'un de ses cours porte sur le marxisme dont « l'influence est très redoutable dans les milieux intellectuels et chez les savants dans les universités non-catholiques », notent les premières lignes du syllabus de l'année 1938-1939. Cette remarque liminaire donne le ton au cours car le professeur De Koninck se propose de réfuter le matérialisme dialectique.

Un enseignement en *Méthodologie et sociologie* se retrouve au programme[23]. Les premiers exposés portent sur « les traités de l'existence et de la vie sociale » dans lesquels est abordée la pensée d'Aristote, de saint Augustin, de saint Thomas, suivie de cours sur Hobbes et Rousseau. Une grande importance est accordée à ce dernier, du moins d'après les notes prises par le jeune étudiant. L'École durkheimienne suit. Falardeau a bien travaillé les œuvres du père fondateur de la sociologie française et il a résumé trois ouvrages classiques d'Émile Durkheim : *Le suicide*, *De la division du travail social* et *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*. C'est un dominicain allemand, le père Eschmann, qui dispense le cours et il n'apprécie manifestement pas le sociologue français puisqu'il parle « du pédantisme outrancier du prof. Durkheim ». On le voit aussi dans quelques notes de cours prises par Falardeau : « Préjugé durkhémiste : les faits sociaux s'expliquent par des

21. Jean-C. Falardeau, « Itinéraire sociologique », *loc. cit.*, p. 219-227.
22. *Ibid.*
23. Notes du cours *Sociologie et méthodologie* (DAUL, P126/F2,4).

considérations purement mécaniques » ou encore, « jamais chez Durkheim d'humanité. On ne trouve pas dans ses œuvres l'homme de chair et de sang[24] ».

Les notes révèlent cependant bon nombre de citations pertinentes et classiques qui se retrouvent dans tous les cours d'introduction dispensés sur cet auteur (« considérer les faits sociaux comme des choses », etc.). La vision qui se dégage des notes de lectures de l'étudiant est celle convenue d'un Durkheim déterministe (qui a encore cours en certains milieux d'aujourd'hui). Falardeau écrit : « Conséquences de cette idée fondamentale durkheimienne : 1) « l'homme est le produit de la société, nos idées ont une origine sociologique » ; 2) « la religion a une origine sociale et les croyances contraignantes de la religion s'imposent à l'individu avec une force mystérieuse » 3) « il y a autant de morales que de types sociaux, pas de morale naturelle invariable ». Le cours a donné peu de place à l'étude des représentations sociales et du symbolique, une dimension que Falardeau va découvrir plus tard à Chicago.

Paul-Henri Guimont donne le cours d'économie politique. L'accent est mis sur les institutions, la finance (taux d'intérêts, comptes publics, etc.) et le professeur insiste sur les relations économiques internationales (protectionnisme, libre échange). Le cours comprend aussi certains éléments plus techniques de macroéconomie et de microéconomie (sur la répartition des revenus, notamment) et il est en phase avec la science de l'époque. Falardeau a conservé des coupures du journal *The Financial Times*, ce qui témoigne de sa curiosité intellectuelle et de sa capacité à lire en anglais.

L'année suivante, le père Gonzalve Poulin dispense Sociologie de la famille, un cours de bon niveau et dont la bibliographie est bien à jour. On y traite de l'origine de la famille et du mariage. Le professeur expose les travaux des anthropologues de l'époque (totémisme, exogamie, etc.) et les fonctions sociales de la famille sont évoquées avec un accent sur « les changements en cours au sein de la famille moderne ». Les traits de cette dernière sont ensuite dégagés ainsi que « les courants nouveaux au sein de la famille canadienne-française ».

Quelle a été l'évaluation faite par Falardeau de sa formation en sciences sociales reçue au cours de ces premières années ? Elle varie selon le moment où il en parle. Dans un texte daté de 1959, il l'évalue relativement positivement. « [L'École] nous offrit d'abord un programme de cours dont l'éventail était déjà d'une variété telle qu'il y en avait pour toutes les préférences et tous les goûts intellectuels. […][25] ». Il a par ailleurs grandement apprécié l'enseignement et le

24. Notes du cours *Sociologie et méthodologie* (DAUL, P126/F2,4).
25. Jean-C. Falardeau, « Lettre à mes étudiants… », *loc. cit.* p. 7.

leadership du père Lévesque. Mais dans sa longue causerie radiophonique autobiographique diffusée vingt-cinq ans plus tard sur les ondes de Radio-Canada, Falardeau se montre plus sévère dans son bilan, très probablement marquée par le présent, comme c'est souvent le cas dans les représentations sociales d'événements lointains. « Les cours de sociologie se situaient à deux extrêmes qui laissaient intouchée la sociologie proprement dite : d'une part, l'enseignement massif d'un dominicain allemand, le père Eschmann, éreintant sans pitié Hobbes, Rousseau, Comte et Durkheim ; à un autre pôle, un dominicain français, influencé par les juristes institutionnalistes, le père Jean-Thomas Delos, se confinait à une approche juridique des concepts sociologiques et aux problèmes de l'État et des relations internationales[26] ».

Falardeau a par ailleurs trouvé dans ses lectures personnelles de quoi alimenter son intérêt pour la sociologie. « Pourtant, je pressentais confusément que seule la sociologie pourrait m'éclairer sur les structures et les facteurs de changement de la société en général et de la société canadienne-française en particulier ». C'est en effet un grand lecteur, comme le montrent les notes conservées dans ses archives. Victor Barbeau (*Mesure de notre taille*, 1936) et les ouvrages d'Edouard Montpetit l'ont sensibilisé à la question de l'infériorité économique des Canadiens français. Les travaux empiriques du sociologue Léon Gérin ont exercé sur lui une grande influence, notamment la lecture de son livre *Le type économique et social des Canadiens* (1938). La monographie d'Horace Miner sur Saint-Denis-de-Kamouraska a aussi éveillé son intérêt pour l'analyse empirique, la sociologie et l'anthropologie culturelle.

Le cercle d'étude de l'École des sciences sociales

Falardeau participe en 1939 à un « cercle d'étude ». Il assiste à au moins cinq séances (pour lesquelles il est resté des traces dans ses papiers) qui donnent une idée des thèmes qui préoccupaient les étudiants de l'époque. Il écrira plus tard dans *Cité libre* que « les cercles d'étude furent peut-être les moments les plus féconds de mon séjour à l'École[27] ».

Le premier cercle auquel collabore Falardeau porte sur « les principes d'action ». Les participants réfléchissent sur les principes philosophiques et les vertus morales qui guident l'action humaine : le beau, le bien, le juste, la vertu, et ils recherchent ce qui fonde l'idée d'ordre dans l'agir humain. Il écrit dans ses

26. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal, 2e épisode », *op. cit.*, p. 2 (DAUL, P126/A,297).
27. Jean-C. Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *loc. cit.*, p. 7.

notes que « la fin des vertus morales est d'atteindre le juste milieu[28] ». Les sociologues contemporains seront intéressés d'apprendre que la discussion a aussi évoqué la notion d'habitus, inspirée de saint Thomas.

Les trois séances suivantes de ce cercle de réflexion ont pour thème la démocratie. Les participants y discutent d'abord des liens entre le parlementarisme et la démocratie. On y examine les traits du parlementarisme anglais et on réfléchit sur les formes de régimes politiques. Falardeau a joint à ses notes personnelles sur cette session du cercle un article découpé dans le *New York Times Magazine*, « Ten 'Commandments' of Democracy » (le 5 novembre 1939), résumé d'une conférence de la femme du gouverneur de New York. Cet article témoigne que le jeune Falardeau s'intéressait aux publications américaines. Bien d'autres extraits de journaux ou magazines américains se retrouvent dans ses papiers datant de cette époque.

La troisième séance du cercle aborde les liens entre l'université et la démocratie. La discussion prend comme point de départ une brochure publiée en anglais présentant quatre exposés d'intellectuels ayant abordé ce thème lors d'un colloque de la *Conference of Canadian Universities*, 29-30 mai 1939. L'un de ces textes est écrit par Madeleine Parent, syndicaliste bien connue de l'époque.

Le cercle suivant porte sur « le procès de notre démocratie », plus précisément, de la démocratie canadienne (et non pas le procès du régime Duplessis). « Au début, se pose la discussion du problème bi-ethnique » note Falardeau, qui rapporte que la discussion a porté sur la place des Canadiens français au Canada, un thème qui va revenir de manière récurrente dans les décennies à venir. Falardeau insiste sur « la nécessité d'argumenter avec l'étude des faits canadiens historiques, ethniques, politiques et juridiques[29] », laissant transparaître alors ses intérêts pour la sociologie et pour les travaux empiriques susceptibles d'alimenter la réflexion théorique et politique, un aspect qui va revenir plus tard dans sa vie d'intellectuel. Le groupe discute de la pensée de Jacques Maritain, qui est alors une grande figure d'autorité dans les milieux catholiques canadiens-français.

La séance suivante du cercle à laquelle assiste Falardeau (la septième qui est tenue) traite de « la participation des laïcs dans l'éducation ». Les laïcs occupent des fonctions subalternes dans le système éducatif, note-t-il. Les participants font la promotion d'une participation active des laïcs et avancent « la nécessité de renoncer au fief clérical de l'instruction publique[30] ». Les membres se demandent :

28. Notes manuscrites de Jean-C. Falardeau, DAUL, P126/F2,5.
29. Notes de Jean-C. Falardeau dans ses archives, DAUL, P126/F2,5.
30. *Ibid.*

« est-il préférable de créer un ministère de l'Instruction publique ou encore une corporation autonome soustraite aux influences politiques ? »

Plusieurs interventions publiques de Falardeau dans la décennie qui suivra (les années 1950) seront en lien avec les thèmes abordés dans le cercle d'études.

La formation d'un sociologue

Les écrits de jeunesse révèlent déjà un grand talent de sociologue et d'écrivain qui s'affirme avec force. Leur étude reste à faire, mais nous nous attarderons à l'examen d'un texte qui illustre bien à quel point Falardeau a déjà développé dès ses études de licence en sociologie ce que C.W. Mills a appelé « l'imagination sociologique », soit la critique du roman *Maria Chapdelaine*, publié avant que Falardeau n'entreprenne ses études de doctorat.

Lecteur de Maria Chapdelaine

L'Événement Journal de Québec présentait le 21 août 1939 un dossier spécial afin de souligner l'anniversaire de la publication de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, chez Grasset à Paris. Âgé de 25 ans, Falardeau y signe un texte remarquable, véritable bijou de critique littéraire et, surtout, d'analyse sociologique qui mériterait une place dans une anthologie. Le jeune étudiant y fait preuve d'un grand talent d'observateur et d'analyste de la société canadienne-française et son texte mérite qu'on s'y attarde pour plusieurs raisons qui apparaîtront évidentes plus loin.

Falardeau critique le monde dans lequel vit Maria, manière indirecte de remettre en cause l'image stéréotypée d'un certain Québec peint par l'écrivain breton, mort à Chapleau (Ontario) en 1913, une représentation sociale qui restera dominante jusqu'à la Révolution tranquille des années 1960. « Ainsi, la douce figure de Maria, qu'on ne crie au scandale, m'étonne et m'émeut sans que j'aie l'impression d'être de sa famille. Elle est presque pour moi une étrangère ; ce qu'elle signifie se passe loin de nous[31] ». « Maria Chapdelaine est aussi lointaine de moi que Thérèse Desqueyroux » avance Falardeau, pour qui elle est le symbole d'une réalité qui n'a plus qu'un intérêt historique. Puis il imagine un dialogue entre lui et Maria. « J'habite depuis toujours la ville, Maria. Mon père est né à la campagne. Une campagne ordonnée et sereine, définitive, tout près de la ville. C'est la campagne que je connais ; j'y suis retourné chaque semaine depuis mon enfance. Cette campagne-là, Maria Chapdelaine, ce n'est pas la tienne ». Falardeau

31. Jean-C. Falardeau, « Un soir, Maria Chapdelaine… », *L'Événement Journal*, 21 août 1939.

– l'homme de la ville – évoque en effet la diversité des milieux ruraux québécois, une idée encore peu répandue à l'époque.

> J'ai vu d'autres campagnes québécoises ; j'ai vu le cultivateur traditionnaliste des campagnes qui m'entourent ; j'ai vu l'exploitant émancipé des Cantons de l'Est, le pêcheur vaguement agricole de la Gaspésie. […] Il y a aussi les rudes paysans sacreurs du nord de Montréal. […] Le paysan canadien-français n'existe pas, Maria ; il y a des familles, des variétés de paysans canadiens, mais si différents et si antithétiques ! […] Les réalités multiformes de la campagne québecoise [sic] s'insurgent contre ton témoignage[32].

Falardeau remet en cause « la fidélité à la terre » et la fidélité au passé qui animent Maria ainsi que l'acceptation de son destin à la fin du roman (« Vous seriez mieux de rester icitte, Maria, parmi des gens comme nous » lui enjoint Eutrope, son futur mari dans le roman). Puis le jeune critique lance un véritable cri du cœur qui mérite d'être cité en entier car il annonce les quinze premières années de recherches que le sociologue entreprendra après ses études.

> Et moi, Maria, je suis 'de la ville'. Comprends-tu ? Et il y en a plus d'un million et demi comme moi 'au pays de Québec' qui ne savent pas ta campagne, ni souvent aucune campagne. Qui vivent sur les pavés des rues étroites comme à Québec, ou plus bruyantes à Montréal ; qui gîtent dans les bureaux, peinent dans les usines, sur des camions, vont au cinéma, souffrent du chômage comme des parias anachroniques, ont des poteaux téléphoniques comme horizon, (connais-tu la rue Parthenais à Montréal, Maria, ou le quartier Limoilou dans mon village ?), lisent les magazines américains et crèvent d'indigestions politiques. Je reste étonné d'être de la même race que toi ; oui, tu m'es presque une étrangère, pauvre Maria Chapdelaine du pays de Québec…

Cet écrit de jeunesse annonce tout le talent de sociologue et de sociographe de Falardeau. Encore étudiant et à quelques jours seulement du déclenchement de la guerre en Europe, il décrit le Québec comme une société urbaine, industrialisée et engagée dans le secteur tertiaire, dont les travailleurs sont exploités tout en étant impliqués dans la société de consommation marchande nord-américaine, une société dont les citoyens souffrent aussi « *d'indigestions politiques* ». Un monde bien loin de celui de Maria, un monde qui attend d'être décrit par les romanciers qui viendront dans l'après-guerre et d'être analysé par les futurs sociologues encore à l'étape de leur formation.

---

32. L'étudiant a manifestement lu l'ouvrage de Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Éditions de l'ACF, 1938. L'identification des types de cultivateurs est cependant de son cru, car la nomenclature de Gérin est un peu différente. Rappelons les types que ce dernier distingue : le paysan colonisateur, l'habitant casanier, le cultivateur progressiste, l'exploitant agricole émancipé et l'émigrant déraciné.

À la fin de son article, Falardeau revient à la critique littéraire et il qualifie le roman de « paraphénomène de la vie terrienne du pays de Québec », l'identifiant même à la littérature régionaliste encore régnante. « Maria, tu vas bientôt me réciter un discours patriotique ou tomber dans la littérature régionaliste. Comme tu es bien canadienne ! » conclut-il.

Ce texte est pertinent à plus d'un titre. D'abord, il montre clairement que l'intérêt porté par Falardeau à l'étude de la ville s'est imposé à lui très tôt dans sa vie intellectuelle. L'article de 1939 témoigne aussi de la redéfinition du Québec comme société globale et de la refondation nationale en cours. Dans ce texte de jeunesse – et dans d'autres qui vont suivre dans les années 1940 et 1950 – Falardeau emploie en effet fréquemment les mots québécois, canadiens-français et même canadien comme synonymes[33]. Les deux références – québécoise et canadienne-française – se recoupent et le fractionnement du Canada français, bien décrit par Fernand Dumont et Fernand Harvey, n'est pas encore achevé ni même consciemment perçu.

Mémoire sur les Hurons de Lorette

Falardeau présente en septembre 1939 un mémoire pour le baccalauréat en sciences sociales, économiques et politiques intitulé *Préhistoire, histoire et description contemporaine de la réserve des Hurons de Lorette*. Une version augmentée est soumise en décembre 1940 au concours annuel d'histoire du Canada et obtient le prix Raymond-Casgrain accordé par le jury présidé par Camille Roy. Falardeau y révèle ses talents d'historien et de sociographe. Il entend présenter « l'histoire des Hurons en tant que peuple […] laquelle forme un chapitre fragmentaire, diffus quoique essentiel, de la plus grande Histoire du Canada[34] ». Le point de vue proposé était neuf car l'histoire des Amérindiens était peu valorisée. Le village huron était modeste et Falardeau y dénombra quatre-vingts familles, 485 âmes et cinq noms de familles différents. Il y décrit des aspects de leur vie quotidienne, les activités économiques, leur rapport à la nature et ce que « les vieux considèrent comme leur droit naturel de pénétrer partout en forêt et de s'en servir pour leurs besoins avec toute la prudence et le discernement intuitifs dont ils font preuve au contact de la nature[35] ». Il évoque la tradition orale chez les Hurons et la mémoire de leur passé. « Les sympathies des vieux vont encore, dans les récits

33. L'orthographe varie aussi : québécois ou québecois cohabitent, montrant bien le caractère neuf de la référence, non encore précisée conceptuellement ni syntaxiquement.
34. Jean-C. Falardeau, *Préhistoire, histoire et description contemporaine des Hurons de Lorette*, Mémoire présenté à l'École des sciences sociales de l'Université Laval, 1939, p. ii.
35. *Ibid*., p. 43.

qu'ils nous racontent, à la vieille France, et ils conservent le souvenir oral des fêtes guerrières de leur tribu[36] ». Les vieux blâment par ailleurs les silences, les préjugés et les omissions à l'endroit de leurs ancêtres dans les manuels d'histoire du Canada. Falardeau mentionne « les préjugés populaires au sujet des Indiens sous la forme d'un imperceptible mépris désobligeant avec lesquels les considèrent certains voisins ». Il publie son essai dans le *Bulletin de la société des études historiques de Québec* en 1941.

Un séjour déterminant à l'Université de Chicago (1941-1943)

En septembre 1941, Falardeau part pour Chicago y entreprendre des études de doctorat en sociologie grâce à une bourse d'étude de la Société royale du Canada. Il y séjournera jusqu'en juin 1942, puis de décembre 1942 à juillet 1943 en tant qu'*undergraduate student*. Falardeau arrive à l'Université de Chicago avec l'enthousiasme du jeune étudiant qui a trouvé sa voie, celui qui a quelques ressources monétaires, celui qui sait qu'il y sera bien accueilli et bien encadré. Il part aussi avec l'enthousiasme du jeune marié puisqu'il a convolé le 6 septembre 1941 avant de quitter Québec. « Décision providentielle qui nous permettait, à mon épouse et à moi, de partager une communauté d'expérience au moment de notre entrée dans la vie à deux[37] ». Pourquoi avoir choisi d'aller étudier aux États-Unis ? « L'Europe nous était fermée à cause de la guerre », avance-t-il. Pourquoi Chicago en particulier ? Falardeau y a été attiré par la présence de Everett C. Hughes, le professeur américain dont il avait fait la connaissance au Québec et qui l'avait orienté vers la sociologie au terme de ses deux années de propédeutique à l'École des sciences sociales. Cette rencontre fut déterminante dans la vie de Falardeau, comme il l'explique lui-même.

> L'événement décisif fut une rencontre avec le professeur Everett Hughes de l'Université de Chicago. Celui-ci avait enseigné à l'Université McGill de Montréal de 1931 à 1938. Durant son séjour, il avait entrepris l'étude d'une petite ville industrielle à la frontière des Cantons de l'Est qu'il avait déguisée sous le nom de Cantonville [Drummondville]. Lors d'une rencontre impromptue à son ancien bureau de McGill, à l'été 1939, il me parla longuement de ses observations et de ses interprétations. Je fus frappé par sa façon de penser et de poser les problèmes. Frappé aussi par la connaissance pénétrante qu'il avait des transformations de la société canadienne-française qui se déroulaient sous nos yeux, souvent à notre insu. Ses remarques et ses questions me laissèrent alerté, plus déterminé que jamais d'en connaître davantage par moi-même. Convaincu que seule la sociologie pouvait

36. *Id.*, p. 44.
37. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 3e épisode », *op. cit.*, p. 5 (DAUL, P126/A,297).

m'offrir une perspective et des instruments de recherche susceptibles de me permettre de comprendre ce qui arrivait à notre société[38].

Chicago est une ville en pleine transformation dans les années 1940[39]. Avec plus de quatre millions d'habitants, elle est, après New York, l'une des principales villes américaines. Comptant une importante communauté noire, c'est une ville d'immigration et l'industrie y est développée. Le célèbre métro aérien – *The loop*, structure d'acier typique de l'époque – encercle le centre ville et fait le lien entre diverses communautés. Ville industrielle, Chicago est célèbre pour ses grèves ouvrières et leur dure répression, mais elle est aussi une ville de culture, où se retrouvent de grands musées que les Falardeau découvriront avec ravissement.

Les deux jeunes mariés y trouvent un milieu de vie bien différent de leur ville natale, mais ils ne sont pas dépaysés, d'après les premières lettres que Jean-Charles envoie au père Lévesque. Il s'établit dans la ville des vents en amoureux et avec l'enthousiasme de l'étudiant qui amorce des études dans un domaine qu'il aime. « Nous sommes les deux enfants les plus heureux du monde. J'ai recommencé à 'aller à l'école' dans de grands palais cosmopolites », écrit-il au père Lévesque quelques semaines après son arrivée. Les Falardeau ont loué « un logement paisible : trois pièces simples et ornées à notre goût, sur une rue aussi calme que la rue Aberdeen, dans un quartier où sont étouffés tous bruits et toutes clameurs sous les arbres, et où il nous faut faire un effort pour nous penser aux États-Unis[40] ». Le couple habite à deux pas du campus de l'Université de Chicago.

L'arrivée du jeune couple dans « cette Babylone de fer et de bruit qu'était Chicago à cette époque » prend des allures « d'entrée dans plusieurs terres promises ». Le contraste entre Chicago et Québec est saisissant. Dans une lettre au père Lévesque, Falardeau décrit la ville américaine comme « la cosmopolis-de-tous-les-vents-intellectuels ». Il découvre aussi Chicago par la littérature, sa passion. « Je mis très tôt la main sur un recueil de poèmes d'un des plus prodigieux écrivains américains, Carl Sandburg, les *Chicago Poems*, qui célèbrent et stigmatisent cette métropole semblable à nulle autre, née de la violence et des voies ferrées, ville construite par des géants, microcosme de la civilisation américaine[41] ».

38. *Ibid.*, p. 4 (DAUL, P126/A,297).
39. Voir la description qu'en donne Pierre Saint-Arnaud dans *Park-Dos Passos Metropolis. Regards croisés sur la modernité urbaine aux États-Unis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997.
40. Lettre au père Georges-Henri Lévesque, citée dans le témoignage de ce dernier publié dans Fernand Dumont et Yves Martin [dirs], *Imaginaire social*, *op. cit.,* p. 32. La rue Aberdeen est une belle petite rue ombragée de la haute-ville de Québec.
41. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 3e causerie », *op. cit.*, p. 5 (DAUL, P126/A,297).

Falardeau ne débarque pas à Chicago en inconnu. Everett C. Hughes le connaît personnellement et il aime la ville de Québec. Il a établi des liens avec le père Lévesque et il sait que le jeune Falardeau est promis à un poste de professeur dans la future faculté de sciences sociales. Le Département de sociologie de l'Université de Chicago est alors l'un des meilleurs de tous les États-Unis et il jouit d'une réputation mondiale. « (…) celui-ci vivait encore de la fébrilité intellectuelle que lui avait imprimée l'un des géants de la sociologie américaine, le professeur Robert Park[42] » se rappelle Falardeau. Park était connu pour ses travaux novateurs sur la ville – un champ neuf en sociologie qu'il avait lui-même le plus fortement influencé de sa pensée – mais aussi pour la rédaction d'une imposante *Introduction to the Science of Sociology*, écrite avec son jeune collègue, Ernest Burgess, un classique de la discipline largement utilisé dans tous les départements américains de sociologie mais jamais traduit en français[43]. Le mot « science » accolé à celui de « sociology » témoigne de leur volonté de donner à la sociologie le statut de discipline scientifique. Les noms de « Park et Burgess » sont restés longtemps dans les esprits comme une sorte d'acronyme désignant ceux qui ont constitué le cœur de l'École de Chicago[44]. Plusieurs professeurs, qui laisseront leur marque dans l'histoire de la discipline, enseignent à Chicago en 1941. Robert Park avait alors quitté l'Université de Chicago mais son nom et son œuvre étaient omniprésents. « Celui-ci enseignait à ce moment à Fisk University, une université noire dans le sud. Lors d'une de ses visites à Chicago, Everett Hughes qui avait été un de ses disciples préférés me présenta à lui en disant : 'votre petit-fils intellectuel'. Amicale générosité, sans doute, mais puissant défi[45] ». Robert Park connaissait d'ailleurs le Canada français puisque Everett Hughes lui avait fait visiter le Québec dans

42. *Ibid*.

43. Sur Robert Ezra Park (1864-1944) et, plus largement, sur la ville de Chicago peu de temps avant que Falardeau ne s'y installe, on lira avec intérêt l'ouvrage de Pierre Saint-Arnaud, *Park-Dos Passos..., op. cit.*

44. L'histoire de l'École de Chicago est bien documentée. Outre l'ouvrage de P. Saint-Arnaud, *Park-Dos Passos*, *op. cit*., nous renvoyons à Christian Topalov, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de 'l'école de Chicago' en sociologie », dans : J. Heilbron, R. Lenoir et G. Sapiro [dirs], *Pour une histoire des sciences sociales*, Paris, Fayard, 2004, p. 127-157 ; Alain Coulon, *L'École de Chicago*, coll. « Que sais-je ? », Paris, Presses universitaires de France, 1992 ; J.-M. Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago : 1892-1961*, Paris, Le Seuil, 2001 ; Yves Grafmeyer et I. Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1979 ; L. Harvey, *Myths of the Chicago School of Sociology*, Aldershot, Avebury, 1987 ; Lewis Coser, « Sociological theory from the Chicago Dominance to 1965 », *Annual Review of Sociology*, 2, 1976, p. 145-160.

45. Jean-C. Falardeau, « Itinéraire sociologique », *loc. cit.*

les années 1930[46]. De son côté, E. W. Burgess était devenu directeur du département. Falardeau y côtoiera W. Lloyd Warner, William F. Ogburn, Louis Wirth, Robert Redfield, Herbert Blumer, Charles Horton, sans oublier Everett C. Hughes. Le département était célèbre pour sa tradition de recherche et pour la qualité de ses professeurs, l'excellence de son programme de doctorat, sans oublier la perspective dans laquelle était enseignée la sociologie.

Falardeau est enchanté de son choix. Le contraste est grand entre l'École de sciences sociales de l'Université Laval et l'Université de Chicago. « Certes, j'eus quelques autres bons professeurs durant mes trois ans de sciences sociales mais il fallut attendre le département de Sociologie de l'Université de Chicago pour découvrir de véritables géants de la science et de la parole[47] ». Il ajoute : « J'arrivais à Chicago plus démuni (en sociologie) que le moindre étudiant bachelier américain ».

Falardeau fera deux séjours prolongés à Chicago. L'université américaine exigeait en effet qu'il suive de nombreux cours de base en sociologie, ce qu'il a fait de 1941 à 1943, date à laquelle il dû revenir au Québec pour enseigner à l'Université Laval. Ce retour précipité l'a empêché de se rendre jusqu'au doctorat au cours du premier séjour. Falardeau a enseigné à l'Université Laval pendant quatre ans, tout en restant en lien étroit avec ses professeurs de Chicago et, notamment, avec Everett Hughes. Il en a par ailleurs profité pour faire des recherches sur le terrain pour sa thèse dont il avait esquissé les grandes lignes durant le premier séjour.

Falardeau tenait à terminer son doctorat en sociologie, mais pour cela il fallait qu'il entreprenne des *graduate studies* dans cette discipline. Aussi formule-t-il le projet, durant l'hiver 1947, de retourner y suivre des cours, cette fois dans le programme de doctorat, à partir de la session d'été, puisque le département dispensait des cours durant la belle saison afin de démocratiser l'accès à l'université pour les personnes en emploi, une politique progressiste mise en place par son fondateur cinquante ans plus tôt. Cependant, il n'avait pas obtenu le diplôme de maîtrise, préalable à l'admission au doctorat. Everett Hughes plaida auprès de William Burgess afin de faire reconnaître la licence en sociologie de Laval, un diplôme inconnu aux USA, comme équivalente de la maîtrise. Le directeur Burgess, qui connaît bien l'étudiant québécois, accepta et il signa la lettre d'admission de Falardeau dans le programme de doctorat en sociologie le 7 avril 1947 (voir photo page suivante).

---

46. Renseignement communiqué par mon collègue Pierre Saint-Arnaud, fin connaisseur de tout ce qui concerne l'École de Chicago.

47. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 1er épisode », causerie donnée à Radio-Canada le 13 août 1984, p. 3 (DAUL, P126/A,297).

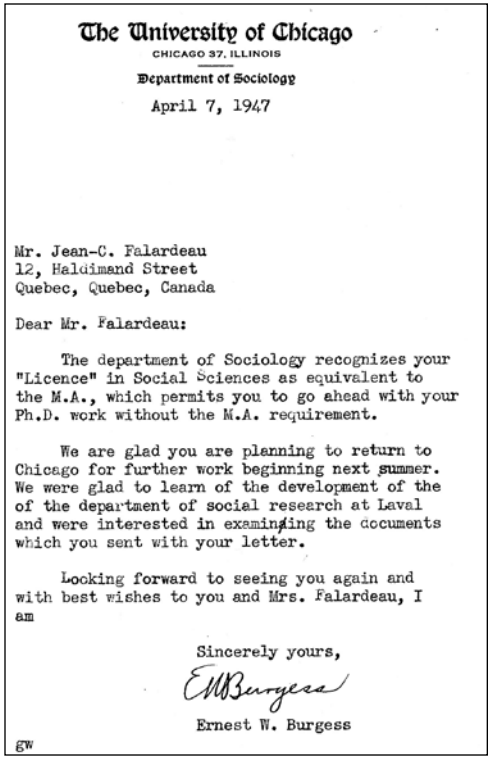

The University of Chicago
CHICAGO 37, ILLINOIS
Department of Sociology
April 7, 1947

Mr. Jean-C. Falardeau
12, Haldimand Street
Quebec, Quebec, Canada

Dear Mr. Falardeau:

The department of Sociology recognizes your "Licence" in Social Sciences as equivalent to the M.A., which permits you to go ahead with your Ph.D. work without the M.A. requirement.

We are glad you are planning to return to Chicago for further work beginning next summer. We were glad to learn of the development of the of the department of social research at Laval and were interested in examining the documents which you sent with your letter.

Looking forward to seeing you again and with best wishes to you and Mrs. Falardeau, I am

Sincerely yours,

Ernest W. Burgess

gw

Lettre d'Ernest W. Burgess à Jean-Charles Falardeau confirmant son admission au doctorat en sociologie à l'Université de Chicago, le 7 avril 1947.
Source : DAUL, Fonds Jean-Charles Falardeau P126/F2, 13.

Falardeau dispense ses cours à la session d'hiver 1947 à l'Université Laval tout en préparant son départ pour Chicago au printemps. En avril, il écrit à Margaret Redfield, la veuve de Robert Redfield, pour lui proposer de louer un appartement qu'elle possède dans la ville. Cet appartement n'étant pas disponible, madame Redfield lui suggère d'écrire à Clara C. Park, la veuve de Robert Park, qui accepte, le 26 avril 1947, de lui louer le sien. C'est ainsi que le couple Falardeau trouva à se loger dans un appartement, avec téléphone, ayant appartenu à la grande figure de la sociologie à Chicago, au coût de 100 $ par mois, au 5714 S. Kimbark avenue.

À Chicago, Falardeau noua une amitié durable avec Guy Frégault, venu étudier l'histoire chez les Jésuites à Loyola University dans l'Illinois. Nommé sous-ministre des Affaires culturelles du gouvernement québécois longtemps plus tard, ce dernier proposera à Georges-Émile Lapalme, alors ministre des Affaires culturelles, de confier à Falardeau la présidence du Conseil des arts du Québec, nouvellement mis sur pied en 1963[48]. L'Université de Chicago a par ailleurs attiré plusieurs autres Québécois dans les années 1940 et 1950. Mentionnons que Norbert Lacoste, Sally Cassidy, Hubert Guindon, Jacques Brazeau, André Billette et Jacqueline Massé – pour ne nommer que quelques noms de sociologues québécois connus – y feront des séjours d'étude plus ou moins longs, confirmant ainsi l'importance du lien entre la sociologie québécoise et celle de l'École de Chicago.

48. Voir Fernand Harvey, « Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec : genèse, projet et désillusion », *Les Cahiers des Dix*, nº 64 (2010), p. 1-46.

Relation privilégiée avec son directeur de thèse, Everett C. Hughes

Pendant que Falardeau se dirigeait vers Chicago pour son premier séjour, Hughes de son côté avait rejoint la ville de Québec où il passa l'année 1941-1942 comme professeur invité. Le professeur américain connaissait bien le Québec pour avoir enseigné onze ans à l'Université McGill, où il eut comme étudiante Madeleine Parent, inscrite en sociologie, avec qui il s'était lié d'amitié. Hughes et sa femme Helen (une canadienne de Vancouver) avaient appris le français, qu'ils maîtrisaient tous deux assez bien. Contrairement à bon nombre de ses collègues sociologues de langue anglaise à McGill, Hughes ainsi que sa femme avaient tenu à apprendre la langue de la majorité et à établir des relations avec les Canadiens français. Le couple a ainsi bien apprécié la vie culturelle de Montréal, notamment parce qu'ils ont pu assister aux spectacles en français. Le couple a « fait du terrain » dans les milieux francophones, prenant l'habitude de partir en train visiter de petites villes et des villages de province.

Les Hughes ont vécu à Drummondville où Everett étudia les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais ainsi que l'industrialisation en cours au Canada français. Le sociologue américain a rédigé pendant son séjour la monographie *French Canada in Transition* (1943) qui a connu un bon succès de librairie tant au Canada qu'aux États-Unis, un ouvrage que Falardeau a traduit en français et publié deux ans plus tard sous le titre, *Rencontre de deux mondes. La crise de l'industrialisation au Canada français* (1945)[49]. Hughes a aussi élaboré le premier programme de recherche sociologique pour la nouvelle École de sciences sociales, qui portera longtemps la marque de l'École de Chicago[50]. Le sociologue américain a par la suite fait plusieurs séjours à Québec – au cours desquels il se lia d'amitié avec le peintre Jean-Paul Lemieux – et il y est revenu comme professeur invité pendant un trimestre en 1949.

Hughes est un personnage important dans la sociologie américaine lorsque Falardeau arrive à Chicago. Pendant vingt ans, il a codirigé d'abord, puis dirigé seul, la revue *American Journal of Sociology*. Hughes restera à l'Université de Chicago de 1938 à 1961 et il sera directeur du département de sociologie de 1953 à 1956. Il a poursuivi sa carrière à l'Université Brandeis (Mass.) de 1961 à 1968,

49. Everett C. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943 ; *Rencontre de deux mondes. La crise de l'industrialisation au Canada français* (trad. de Jean-Charles Falardeau), Montréal, Parizeau, 1945 ; seconde édition de la version française, Montréal, Boréal Express, 1972, 384 p. (Présentation par Jean-Charles Falardeau, p. vii-xii)

50. Everett C. Hughes, *Programme de recherches sociales pour le Québec*, Québec, Cahiers de l'École des sciences sociales, Éditions du 'Cap Diamant', volume II, nº 4, 1943, 41 p.

puis au Boston College jusqu'à sa retraite en 1976. Falardeau a donc eu la chance d'être dirigé dans ses études par l'un des sociologues les plus en vus des États-Unis. Il a établi une relation privilégiée avec Hughes auquel, des années plus tard, le Département de sociologie de l'Université Laval décernera un doctorat *honoris causa* en sociologie le 8 octobre 1977. Falardeau fit alors l'éloge de son directeur d'études.

La formation d'un sociologue à Chicago

Falardeau découvre à Chicago la sociologie urbaine, qui va influencer sa manière de définir la société québécoise, et il apprécia au plus haut point l'enseignement « d'un des plus dynamiques professeurs du département, Louis Wirth ». Il a aussi été profondément marqué par l'association étroite du département de sociologie avec celui d'anthropologie où enseignait Robert Redfield et où avait œuvré Horace Miner, l'auteur du célèbre ouvrage *St-Denis. A French Canadian Parish* (1939). « Le contact avec l'anthropologie culturelle était un bienfait irremplaçable : on apprenait à comparer, avec notre société technologique, pluraliste et sécularisée, des sociétés anciennes, archaïques ou paysannes, dont les structures et la culture homogène permettaient un examen globalisant[51] ». Trois professeurs l'ont attiré à son arrivée dans le Midwest américain : Louis Wirth, qui donnait un cours sans note sur Auguste Comte, Herbert Blumer, qui enseignait « lui aussi sans note » et qui expliquait la pensée de George Herbert Mead, et Robert Redfield, en anthropologie sociale.

L'enseignement de la sociologie à Chicago était largement imprégné de la pensée allemande. Le département de sociologie et d'anthropologie avait en effet été fondé en 1890 par Albion Small (1854-1926) qui avait étudié à Leipzig ainsi qu'à Berlin – où il avait rencontré un collègue étudiant de langue allemande qui allait devenir célèbre, Georg Simmel. Small a donné des orientations originales à l'enseignement de la sociologie dans le nouveau département. Il insistait d'abord sur l'importance de la recherche universitaire, en complet accord avec la pensée de William Harper, le président de l'université fondée la même année. Ce dernier « créa immédiatement une Graduate School dévolue à la recherche et à la formation des étudiants de doctorat, initiative qui était novatrice à l'époque où les universités américaines privilégiaient l'enseignement au détriment de la recherche qui n'était jamais valorisée ; d'autre part il voulait ouvrir l'Université sur la vie sociale extérieure[52] ». Small amena les professeurs du nouveau département de

51. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 3e épisode » *op. cit.*, p.6 (DAUL, P126/A,297).
52. Alain Coulon, *L'École de Chicago*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2012, p. 6.

sociologie et d'anthropologie « à utiliser la ville de Chicago en tant qu'objet et terrain de recherche. Cette idée préfigurait les principes de recherche sur la ville que Park et Burgess, vingt ans plus tard, allaient mettre en œuvre de manière plus systématique encore[53] ». Ces deux orientations – accent sur la recherche et choix de la ville comme terrain d'études empiriques – vont influencer la formation de Falardeau, qui s'en inspirera dès son retour dans sa ville natale et dès son engagement à l'Université Laval.

Small engagea plusieurs professeurs ayant reçu leur formation à Berlin et ailleurs en Allemagne, ce qui leur avait permis de bien connaître la pensée des grandes figures de la discipline qu'étaient Max Weber et Ferdinand Tönnies. Il tenta sans succès d'inviter Georg Simmel à donner des cours de sociologie à l'Université de Chicago. Ce dernier publia cependant plusieurs essais, devenus des classiques, dans la revue *American Journal of Sociology*, fondée en 1895 et éditée par les Presses de l'Université de Chicago. Par contre, une autre grande figure de la sociologie allemande, Max Weber fit un séjour à Chicago en 1904 lors de son voyage en terre américaine[54].

Les syllabus des cours dispensés au département pendant le séjour de Falardeau comprennent de nombreuses références aux sociologues allemands. Everett C. Hughes faisait lire à ses étudiants des textes de Weber « traduits à leur intention » en anglais. Les professeurs donnaient à lire des textes classiques de Weber et d'autres sociologues allemands sur la ville, sur les associations, sur les communautés ou encore sur les groupes et les relations sociales, dans des recueils de textes tirés à l'intention des étudiants sur des machines Gestetner. Falardeau témoignera plus tard de cette influence dans son texte *In memoriam* sur son ami Guy Frégault : « [Les sociologues de Chicago] travaillent dans le sillage intellectuel des penseurs allemands du XIX^e^ siècle[55] ».

L'École française de sociologie était quant à elle bien présente dans les bibliographies données par les professeurs et les noms d'Émile Durkheim et de Marcel Mauss y reviennent souvent. Les travaux publiés dans *L'Année sociologique* étaient connus et cités par plusieurs professeurs. Un cours complet portait d'ailleurs sur la sociologie française. Rappelons aussi que Maurice Halbwachs, professeur

53. *Ibid*. p. 9.
54. Lawrence A. Scaff a publié en 2011 un ouvrage fouillé et érudit sur le voyage de Max Weber aux États-Unis et il explique comment ce voyage a compté pour lui, mais aussi comment il a contribué à faire connaître la pensée du sociologue allemand en Amérique : *Max Weber in America*, Princeton, Princeton Université Press, 2011.
55. Jean-C. Falardeau, « L'œuvre de Guy Frégault », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n^o^ 1, juin 1981, p. 55-68.

à l'Université de Strasbourg et artisan de la revue *L'Année sociologique*, fut professeur invité à l'âge de 53 ans au Département de sociologie de l'Université de Chicago au cours du trimestre d'automne 1930. Il en ramena deux articles importants : « Les budgets de familles ouvrières aux États-Unis » et « Chicago, expérience ethnique ». *Écrits d'Amérique* de Halbwachs – articles, lettres écrites à sa femme et autres textes, rassemblés en livre par Christian Topalov en 2012 – donnent un portrait vivant et de première main de la ville des vents, de son université et de la sociologie qu'on y pratiquait[56].

Les cours de sociologie étaient nombreux et diversifiés et Falardeau a reçu à Chicago une formation de niveau supérieur et de grande qualité, le mettant en contact avec ce qui se faisait de mieux dans cette discipline. Le programme de l'année 1942 comprend plus de trente cours qui couvrent les grands domaines classiques de la sociologie. L'étude des syllabus et des notes de cours prises par Falardeau donne une bonne idée de sa formation et du sérieux avec lequel il a pris ses études, mais elle aide aussi à préciser les orientations de l'École de Chicago ainsi que la formation de toute une génération de sociologues qui auront par la suite une influence majeure aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Falardeau a choisi les cours suivants de 1941 à 1943 :

English social history and literature
History of social thought
History of sociology
Methods for the study of modern community
Cultural and racial contacts (E. C. Hughes)
French sociology
Methods of sociological research
Sociology of occupations
The folk society
Introduction to history of sociology
Population and society
Social institutions
Social organization of the modern community
The city
Voluntary associations (E. C. Hughes)
Field document
Culture, society and individual.

56. Maurice Halbwachs, *Écrits d'Amérique*. Édition établie et présentée par Christian Topalov, Paris, Editions EHESS, 2012.

Il ajoutera à la liste cinq autre cours durant son séjour à titre de candidat au doctorat en 1947 :

> Social psychology
> Contemporary communities
> Sociological theory
> Methods : Research on family
> Culture, society and individual.

L'analyse détaillée de ces cours justifierait à elle seule un article complet[57]. Nous nous limiterons à un bref examen de cinq d'entre eux.

SOC-324 *History of sociology*

Le cours d'histoire de la sociologie donne un panorama des auteurs classiques. L'École française de sociologie y occupe une bonne place avec des auteurs comme Auguste Comte, Tarde, Le Play et, évidemment, Émile Durkheim et Marcel Mauss. Pareto est aussi au programme ainsi que les auteurs allemands classiques. Une grande importance est accordée à Max Weber et Ferdinand Tönnies. Le professeur explique la distinction classique que fait ce dernier entre communauté et société – un aspect de la pensée de Tönnies sur lequel a travaillé Falardeau et qui sera important dans sa formation – et il insiste sur d'autres éléments de sa pensée, notamment ses travaux sur les relations sociales, la famille et les types de sociétés. Les étudiants bénéficient, dans ce cours comme dans plusieurs autres, de traductions maison des auteurs allemands. Le cours se termine par les auteurs américains les plus en vue de l'époque : Sumner, Ward, MacIver, Talcott Parsons, sans oublier les sociologues de Chicago : Znaniecki, Park et Burgess, ce dernier étant toujours actif au département.

Methods for the study of modern community

Ce cours a été important dans la formation de Falardeau. Il a fourni plus de soixante pages de notes écrites d'une écriture fine et serrée. Le cours est axé sur les manières de faire du terrain et les notes fourmillent de détails techniques et de conseils pratiques : commencer par voir les personnes représentatives, devenir l'un des leurs, entrer en contact avec les *older women*, visiter les *country clubs*, faire rire les gens de quelque chose, diviser le travail en groupe, etc. Le professeur décortique ensuite les enquêtes classiques comme *Deep South* (1941), *Yankee City* (1941), *County Clair* (Irlande), *Home Town*. L'accent est mis sur les manières de

57. Il se peut que Falardeau ait suivi d'autres cours. Ceux qui apparaissent dans la liste sont mentionnés dans ses archives.

caractériser la structure sociale, l'étude des cliques et des relations sociales. La vie associative est aussi scrutée de près[58].

SOC-357 *Voluntary associations* (Everett C. Hughes, hiver 1942)

L'étude de la vie associative et des associations volontaires revient dans les syllabus et les contenus de plusieurs cours en sociologie, car c'est là un trait typique de l'organisation sociale américaine, comme l'avait observé Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*. Everett Hughes y consacre un cours complet qui met l'accent sur trois aspects : la définition des associations volontaires, l'analyse de la place des associations dans la société globale d'après différents auteurs et l'analyse de travaux empiriques[59]. La vie associative est en fait un prétexte ou un angle d'attaque pour l'étude de toute la société américaine. Assez curieusement, le nom de Tocqueville n'apparaît pas dans la bibliographie du cours ni dans les notes de lecture de Falardeau. Il n'est pas cité non plus dans les autres cours suivis par ce dernier, bien que les bibliographies et les listes d'ouvrages proposées aient été abondamment fournies. Cette absence confirme l'observation de Olivier Zunz à l'effet que Tocqueville a connu un purgatoire aux États-Unis dans la première moitié du XX^{e} siècle[60].

Hughes a traduit « à l'intention de ses étudiants » des textes de Max Weber que Falardeau a conservés et dont il se servira dans ses propres cours une fois revenu à Québec. Les auteurs allemands sont évidemment conviés dans le cours, de même que les sociologues de l'École française de sociologie (le professeur Hughes est trilingue). Les étudiants sont par ailleurs invités à lire une bonne vingtaine d'articles de l'*Encyclopedia of the Social Sciences* (1935). La lecture de nombreux anthropologues est au programme (Boas, Lowie, Cole, Thomas, etc.). Les directives données par Hughes à ses étudiants pour la rédaction de leur essai (*final paper*) illustrent bien la manière de l'École de Chicago. Elles méritent d'être citées en entier.

58. DAUL, P126/F2,12.

59. DAUL, P126/F2,33.

60. « Au début du XX^{e} siècle, l'influence de Tocqueville recula. (…) Quand les contre-pouvoirs imaginés par les progressistes se concrétisèrent pendant le New Deal, et que l'État fut bientôt considéré comme un Léviathan, Tocqueville revint alors comme le théoricien des associations volontaires indépendantes pour une nation qui les incarnait », Olivier Zunz, « *De la démocratie en Amérique* : Tocqueville lu par les Américains du XIX^{e} siècle », *The Tocqueville Review—La revue Tocqueville*, vol. XXVII, n^{o} 2, 2006, p. 445-446. Le purgatoire dans lequel fut relégué Tocqueville dura donc un peu plus longtemps à Chicago…

> 1. Make a general statement concerning the reading you have done, with attention to the following questions : what have you read ? what carefully and what sketchily or in part ? what did you find especially useful ?
>
> 2. With respect to one or more studies of particular associations, or associations in some community, answer the following : to what problems was the study (studies) addressed ? What kind of data were used and what use was made of them ? Criticize.
>
> 3. Discuss further some of the major points presented by Weber with respect to voluntary associations ?
>
> 4. If you were to set up a system for the study and analysis of social organization (institutions, stratification, change and mobility), where would you put voluntary associations ?[61]

Il n'y a pas de trace dans les archives du *final paper* fait par Falardeau dans ce cours. Par contre, un autre dossier contient un intéressant essai dans lequel il décrit « la vie d'un homme honorable de la ville de Québec en lien avec ses activités associatives[62] ». Falardeau y retrace la vie associative dans la ville de Québec en adoptant l'approche par le récit de vie, méthode enseignée à Chicago.

Sociological theory (été 1947)

Ce cours traite d'abord des philosophes grecs, puis le professeur aborde les auteurs classiques anglais et écossais avant de passer à l'étude des auteurs du XX[e] siècle parmi lesquels on trouve Ogburn, Parsons, MacIver, Znaniecki, Halbwachs, Mauss et Fauconnet, de même que les classiques allemands[63]. Falardeau a choisi de travailler sur l'essai de Talcott Parsons, *The Structure of Social Action* (1937). Professeur à Harvard en début de carrière, Parsons allait devenir le maître à penser de toute une génération de sociologues américains pendant plus de deux décennies. Dans ce cours, Falardeau prend aussi l'initiative de lire Georges Gurvitch, un auteur non cité dans la bibliographie, écrivant des notes sur la distinction que ce dernier fait entre la microsociologie et la macrosociologie.

SOC-330 *Contemporary communities* (S. Kimball) (1947)

Le cours du professeur Kimball est plus large que le contenu annoncé dans l'intitulé, *Contemporary communities*. Il porte en fait sur l'étude de la stratification

61. DAUL, P126/F3,33 dans les archives.
62. DAUL, P126/F3,33 dans les archives.
63. DAUL, P126/F2,32.

sociale américaine, un domaine d'excellence du département[64]. Comme dans la majorité des autres cours, l'accent est mis à la fois sur la théorie et sur les études empiriques. Le plan de cours couvre dix aspects : 1) Upper social class ; 2) Middle social class ; 3) Lower social class ; 4) Social class and racial group ; 5) Cliques and informal groups ; 6) Village and rural communities ; 7) Urban communities ; 8) Ethnic minority group ; 9) Community and industrial institutions ; 10) Social mobility. On reconnaît facilement l'influence de l'école allemande de sociologie, notamment celle de Ferdinand Tönnies et de G. Simmel (étude des relations sociales, des cliques et des groupes).

Pour chacun des thèmes, le professeur propose deux types de lectures : des œuvres de fiction et des essais de sociologie. L'idée est originale, et elle ne manquera pas d'intéresser au plus haut point le jeune Falardeau – féru de littérature et critique littéraire durant ses années de collège – qui allait faire de la sociologie de la littérature son champ de recherche privilégié plus tard en carrière. Kimball suggère aux étudiants de lire le roman de Somerset Maugham, *The Razor's Edge* (1944) et l'ouvrage de Thorstein Veblen, *The Theory of the Leisure Class* (1899), pour le cours portant sur les classes sociales supérieures, ou encore, le roman de John Steinbeck, *The Grapes of Wrath* (1939) et l'essai du sociologue William Foote Whyte, *Street Corner Society* (1943), pour le cours sur les classes sociales inférieures. Deux livres sont à lire à chacune des dix semaines et la majorité des ouvrages proposés – tant en littérature américaine qu'en sociologie – ont bien traversé le temps et sont encore lus de nos jours. Vingt livres à lire pour un seul cours…

Ce cours est important dans la genèse de la pensée de Falardeau, comme l'indiquent les notes dans ses archives. D'abord il rejoint son intérêt pour la littérature par l'approche originale du professeur. Ensuite, Falardeau y acquiert les éléments fondamentaux de l'analyse de la stratification sociale. Enfin le cours complète sa formation sur l'étude des communautés et de la ville qui sera l'un de ses terrains privilégiés de recherche.

Falardeau a lu attentivement Marcel Mauss durant son second séjour à Chicago, comme en témoignent ses notes de lectures prises à l'été 1947. Cette lecture fut déterminante dans l'élaboration de sa pensée. Il retient une idée importante qu'il reprendra souvent par la suite : les sociétés ont une base matérielle ou une morphologie sociale, mais elles se donnent aussi des représentations sociales d'elles-mêmes. On aura reconnu l'une des orientations les plus caractéristiques de l'École durkheimienne de sociologie. Il résume bien cette idée générale dans une fiche de lecture portant sur les écrits de Mauss. « En fait, il n'y a

64. DAUL, P126/F2,31.

dans une société que deux choses : le groupe qui la forme d'ordinaire sur un sol déterminé, d'une part, et les représentations et les mouvements de ce groupe, d'autre part[65] ».

Un projet de thèse ambitieux

Falardeau a travaillé à l'élaboration de son projet de thèse de doctorat dès son premier séjour à Chicago tout en suivant de nombreux cours. Le titre provisoire qu'il lui donne est *Sociological Study of a French Canadian Parish*[66], avec Everett C. Hughes comme directeur de thèse et Lloyd Warner, co-directeur. Une première esquisse du projet date du printemps 1942 ; intitulée *Outline of a research project on a French Canadian urban parish*, elle est soumise comme *term paper* à Ernest Burgess. Falardeau part des constats faits par Léon Gérin et d'autres auteurs canadiens-français qui ont décrit la paroisse comme forme d'organisation sociale et il cite longuement les travaux de Hughes. « The parish was historically the institution of self-government in rural Québec ; it remains the point of active integration of religious and secular matters. The roles of parishioner and of citizen are scarcely distinguishable ». Falardeau se réfère à la monographie de Miner qui analyse la paroisse typique du Canada français, « d'une époque cependant révolue » précise-t-il dans son texte. « A rural parish like St-Denis, as described by Miner, is of the archaic type. But taken as a whole, French Canadian society has ceased to be typically rural. There has been a gradual shift towards intense urbanization[67] ».

Falardeau est conscient que la société québécoise est en voie rapide d'urbanisation et qu'il n'y a pas un seul mais bien plusieurs types de paroisses comme il l'avait bien précisé dans sa lecture critique du roman *Maria Chapdelaine*. Il pose ainsi la question centrale de sa thèse : « Is the parish still the main social unit in a large French-Canadian urban center ? This is the crucial question that my study will try to answer ». Suivent des questions secondaires. Comment la paroisse s'est-elle adaptée aux conditions nouvelles qu'impose la ville ? Quelles sont ses nouvelles fonctions en milieu urbain ? Falardeau se réfère à différentes monographies, à la pensée de ses professeurs et à des observations faites dans la littérature scientifique. Par exemple, il se demande : « qu'arrive-t-il si un groupe ethnique différent s'établit dans une paroisse canadienne-française ? ». Ou encore : « Check this statement : Many of the features of the parish depend upon the class and

65. Notes personnelles de Jean-C. Falardeau, DAUL, P126/F2,31.
66. DAUL, P126/F2,35.
67. Jean-C. Falardeau, *Outline of a research project on a French-Canadian urban parish*, p. 3. DAUL, P126/F2,14.

ethnic homogeneity of the population, as observed by Hughes in Drummondville[68] ». Falardeau prévoit mettre à l'œuvre une variété de méthodes de recherches : reconstruire l'histoire de la paroisse Saint-Sauveur, compiler les statistiques descriptives existantes, observation participante, enquête par questionnaire sur la vie quotidienne.

Le professeur Ernest Burgess est le premier à évaluer l'esquisse du projet de thèse. Pour le jeune Falardeau, il est ce « vieux Burgess, ce vétéran émérite, ce célibataire imperceptiblement cynique qui donne aussi des cours sur les *Formes pathologiques de la société familiale* à travers les siècles[69] ». Spécialiste des études sur le terrain, Burgess est bien placé pour prendre la mesure des intentions de recherche de l'étudiant québécois. Occupé, il a mis du temps à lire le projet mais il l'annote en détail et le retourne au candidat, alors revenu à Québec, le 5 octobre 1942. Il lui demande de recentrer son projet autour de la question principale. Il fait plusieurs remarques sur la recherche de terrain qui est envisagée et il fait référence à sa propre expérience à Chicago pour appuyer ses conseils. Il propose à Falardeau de passer par les écoles pour rejoindre les parents dans le volet du projet portant sur la famille. « Une manière de faire que nous avons adoptée avec succès ici à Chicago » note-t-il, et il conseille aussi de faire une comparaison entre paroisses rurales et urbaines. Burgess se montre par ailleurs sévère – « At present your outline represents a survey rather than a study » – mais, en bon professeur, il encourage l'étudiant Falardeau. « I think you have selected an excellent topic and wish you all success in working upon it[70] ».

Falardeau se remet au travail et il rédige une seconde version de son projet de thèse, un texte de 27 pages dactylographiées à simple interligne, plus la bibliographie. Le texte sera ensuite modifié, précisé et réduit dans une troisième version, soumise en février 1949 en tant que « Statement of doctoral thesis ». Ce sera la version finale du projet de thèse soumis au jury pour examen. Falardeau a donc mis environ huit ans à compléter sa scolarité de doctorat en sociologie, ayant travaillé en recherche et en enseignement à l'Université Laval pendant au moins la moitié de cette période. Les trois versions du projet de thèse témoignent du sérieux de l'encadrement dont Falardeau a bénéficié à Chicago. Ses professeurs l'ont corrigé et l'ont amené à préciser sa pensée et à mieux planifier les opérations de recherche sur le terrain. Il a aussi pu tirer avantage de très nombreux commentaires écrits dans les échanges épistolaires avec ses professeurs.

---

68. Soulignons au passage que l'étudiant Falardeau prend des notes autant en français qu'en anglais. Nous le citons dans la langue qu'il utilise.
69. Lettre au père Lévesque citée dans « Témoignage », p. 32.
70. Lettre d'Ernest Burgess à Jean-C. Falardeau, le 5 octobre 1942 (DAUL, P126/F2,14).

Le projet de thèse est ambitieux. Falardeau fixe la barre haute et il entend mettre à profit les enseignements reçus à Chicago. Le plan prévoit dix chapitres et la thèse est pensée dès le départ comme un livre que Falardeau a l'intention d'écrire. (Voir encadré). Falardeau propose à son directeur de rédiger sa thèse en français afin de la publier « évitant ainsi d'avoir à la traduire une fois rédigée ».

Plan de la thèse de doctorat de Jean-Charles Falardeau

Introduction
- Ch. 1 The parish in general
- Ch.2 The parish of St-Sauveur in Quebec city

Part I St-Sauveur as a community
- Ch. 3 The territorial basis of the parish

Part II The Parish as an institution
- Ch. 4 The functionaries of the parish
- Ch. 5 Instrumentalities of parochial service

Part III The parish as a social group
- Ch. 6 The network of social groups
- Ch. 7 The social classes
- Ch. 8 Attitudes and value-systems in this milieu

Part IV A stable or changing society ?
- Ch. 9 Social change in St-Sauveur
- Ch. 10 Trends in French-Canadian society in general.

Conclusion

La paroisse est le point d'ancrage pour l'étude de la société canadienne-française dans son ensemble. Les premiers mots de son projet de thèse en témoignent. « This study will describe, analyze and interpret certain essential aspects of contemporary urban French Canadian society, from the point of view of the parish as a unit of social organization »[71]. Pourquoi étudier la paroisse ? Celle-ci est « l'unité organisationnelle dans laquelle prend place la vie sociale » et « un segment institutionnalisé de la société canadienne-française ». Elle est le lieu privilégié par lequel s'effectue l'intégration sociale et celui dans lequel s'élaborent les normes de comportement, en continuité étroite avec cette autre institution déterminante qu'est la famille.

71. Jean-C. Falardeau, *Statement of doctoral thesis*, The University of Chicago, p. 1 (DAUL, P126/F2,37).

Avec le recul, nous voyons mieux la grande pertinence du sujet de thèse de Falardeau et l'importance de la question de recherche retenue. Au milieu des années 1940, la paroisse remplissait encore des fonctions importantes dans la société canadienne-française, mais Falardeau a été bien conscient que la ville était en train de les modifier. Elle perdra peu à peu son rôle privilégié dans l'encadrement normatif et religieux de la population, mais elle cessera aussi de jouer un rôle central dans la vie quotidienne, la solidarité sociale, l'aide aux démunis, l'organisation de l'espace, etc. Le déclin de l'influence de l'Église au sein de la société québécoise est par ailleurs largement associé au déclin de la paroisse comme institution sociale.

La soutenance du projet de thèse a lieu le 1er mars 1949 à l'Université de Chicago. Le jury devant lequel Falardeau comparaît est impressionnant. Six professeurs – fort connus à l'époque et qui laisseront leur marque dans la sociologie – en font partie : le directeur Everett C. Hughes, le co-directeur Llyod Warner, puis quatre autres membres, Louis Wirth, Herbert Blumer, William Ogburn et Charles Horton. Le jury accueille favorablement le projet mais il estime que le sujet proposé est trop large (« the scope of your present statement is too broad »). « One has the feeling that you could have stopped at almost any point along this continuum and extracted material adequate for a dissertation, i.e. ecology, social structure, institutional analysis, cultural forms, social change, social psychology, etc. Each of these areas could supply material for the study in itself ». Un ami de Falardeau lui envoie le 16 avril 1949 un mot d'encouragement. « Don't let the timid reactions of the staff throw you off your purpose. They're accustomed to receiving thesis statements based upon navel contemplation of short duration[72] ». Le projet est accepté et Jean-Charles Falardeau est officiellement admis en rédaction de thèse de doctorat.

Quelques jours après son examen, Falardeau soumet, le 10 mars 1949, son projet à Oswald Hall, professeur à l'Université McGill avec qui il entretenait de bonnes relations. Étant professeur invité à l'Université de Toronto, ce dernier a donné avec retard ses remarques dans une longue lettre datée du 12 juillet 1949. « I feel that what you have to say is fresh and insightful[73] ». Hall annote en détail le projet et soulève des questions : « I confess that I feel very uncertain about handling the concept of class in such analysis, and would be very stimulated by seeing how you intend to go about this ». Il lui faudrait mieux préciser quelles sont les fonctions de la paroisse, car celle-ci est au cœur de la vie des Canadiens

72. Lettre dans les archives de Falardeau, DAUL, P126/A,34.
73. Lettre de Oswald Hall à Jean-C. Falardeau, le 12 juillet 1949, (DAUL, P126/F2,37).

français et remplit plusieurs fonctions comme l'assistance sociale, l'éducation, l'encadrement de la vie spirituelle, etc., Hall se demandant jusqu'à quel point les fonctions nouvelles que les clercs veulent remplir au sein des paroisses urbaines ne viendront pas en conflit avec celles des syndicats. La question soulevée est en effet fort pertinente à cette époque.

Hall commente ensuite les remarques de Louis Wirth que lui avait rapportées Falardeau – « I can see now just why Wirth wanted to see this as a study in social change » – et il conclut sa lettre en affirmant qu'il est impressionné par le projet qu'il vient de lire. « (…) you have an impressive document in hand. I'm afraid the work of Miner and Hughes will look appreciably superficial by comparison ». Quand on sait que les livres de Miner et de Hughes sur le Québec avaient connu un grand succès en anthropologie et en sociologie, cette remarque traduit bien l'estime dont jouit Falardeau aux yeux de son correspondant, à moins que Hall ne veuille critiquer indirectement ses deux collègues, ce qui n'est pas rare en milieu universitaire.

Une thèse restée en plan

De retour au Québec, Falardeau a poursuivi ses recherches de terrain sur la paroisse Saint-Sauveur d'abord, puis sur d'autres paroisses de la ville avec la collaboration de ses étudiants des départements de sociologie et de service social. Plusieurs monographies ont été rédigées par lui-même ou sous sa supervision.

Mais de nombreuses activités et divers engagements mobilisent l'attention de Falardeau et la rédaction de la thèse de doctorat prend du retard. A l'automne 1953, Everett Hughes lui écrit afin de s'enquérir de l'état d'avancement de son travail[74]. Il le fait à titre de directeur de la thèse mais aussi à titre de nouveau directeur du Département de sociologie de l'Université de Chicago, joignant à sa lettre une circulaire rédigée à l'intention des étudiants retardataires. Manifestement, le directeur a décidé de faire un grand ménage dans les dossiers. La lettre mentionne que 127 étudiants sont « inscrits en rédaction de thèse » et n'ont pas encore déposé leur travail. Hughes souligne que plusieurs professeurs de son département approchent de l'heure de la retraite (lui-même, Warner, Hauser) et qu'il faudra que les étudiants trouvent éventuellement un remplaçant dans la liste des nouveaux professeurs susceptibles de prendre la relève. Falardeau n'était donc pas le seul à être en retard… Le ton de la lettre est courtois (« Some of you have become distinguished social scientists ») mais le directeur Hughes se montre ferme dans ses exigences et il annonce que, cinq ans après l'acceptation de leur projet

74. Lettre de Everett C. Hughes à Jean-C. Falardeau, automne 1953 (DAUL, P126/F2,36).

Jean-Charles Falardeau
Source : DAUL, Fonds Jean-Charles Falardeau P126/F1,1, photographe inconnu.

de thèse, les candidats retardataires devront se soumettre à un nouvel examen oral afin de s'assurer que leurs connaissances sont bien restées à jour et pour garantir la validité de leur diplôme.

Falardeau a mis plusieurs semaines à répondre à son directeur de thèse et il s'en excuse dans une lettre informelle accompagnant sa réponse officielle. Dans sa lettre du 22 janvier 1954, il fait le point sur son projet et précise ses intentions. Il explique d'abord sa situation afin d'excuser son retard à soumettre sa thèse. « In point of fact, I have had, for the last ten years and even the last few years, to meet with the demands of heavy lecturing loads, research organization and administrative problems as well as with many closely related activities[75] ». Dès son retour de Chicago, Falardeau a en effet été happé par bien des urgences, à commencer par l'enseignement de la sociologie dans un département comptant peu de professeurs et par la conduite de recherches empiriques mettant à contribution ses étudiants, sans oublier ses tâches administratives puisqu'il avait été nommé directeur du département en 1951. Enfin, Falardeau a été engagé dans un grand nombre d'activités intellectuelles – ce qu'il a appelé dans sa lettre les « closely related activities ». Il est conscient d'avoir donné priorité à la réalisation de bien des projets qui lui tenaient à cœur aux dépens de l'avancement de sa thèse de doctorat, comme il le donne à penser de manière imagée dans sa lettre à son directeur : « I considered along with some of my colleagues who were in the same position at Laval University, that my first academic duty was to cut trees and clear paths for others and with others in the thick forest, rather than to remain fishing alone by a reserved lake…[76] ».

Falardeau ajoute dans sa lettre qu'il a précisé son objet d'étude et effectué des travaux de recherche sur le terrain : « …I have gradually clarified a true sociological approach to the parish in general, as part of the dynamic structure of the total Catholic Church, and to the French-Canadian parish in particular, as it is

75. Lettre de Jean-C. Falardeau à E. Hughes, le 22 janvier 1954 (DAUL, P126/F2,36).
76. *Ibid.*

involved in the cultural evolution of French Canadian society ». Suit une liste de six contributions – quatre articles publiés dans de bonnes revues de l'époque et deux chapitres de livres – portant directement sur la paroisse, dont un article paru dans la revue française *Esprit* (1952)[77]. Il prend enfin l'engagement de terminer le travail « in a not too distant future », promesse classique chez tous les doctorants retardataires avec laquelle sont bien familiers les directeurs de thèses…

Falardeau n'a jamais terminé sa thèse de doctorat en sociologie, bien qu'il ait très bien campé son approche théorique et qu'il ait fait sa recherche de terrain dans la plus pure tradition de l'École de Chicago. Ses publications et ses rapports de recherche sont là pour en témoigner. D'après ses travaux menés pendant cette période, il avait amplement toute la matière pour la compléter. Mais rédiger une thèse de doctorat demeure malgré tout un travail d'étudiant, un projet de jeunesse, et Falardeau était devenu rapidement un professeur occupé, un administrateur, un directeur de recherches sur le terrain et un intellectuel engagé dans les débats sociaux de son temps, soit autant d'activités qui l'ont éloigné de la rédaction d'une thèse. Il a, de plus, obtenu très jeune le statut de professeur agrégé, puis de professeur titulaire, sur la base de ses travaux scientifiques et de ses recherches, un statut devenu en réalité peu compatible avec celui d'un étudiant attelé à la laborieuse rédaction d'une thèse. La mention dans la lettre de Everett Hughes que 127 étudiants inscrits en rédaction de thèse à l'Université de Chicago « étaient en retard » dans leur rédaction montre par ailleurs que cette situation était typique des premières cohortes de jeunes professeurs occupés à enseigner la sociologie tout en étant engagés dans une thèse de doctorat.

Falardeau a regretté de ne pas avoir complété ses études de doctorat et il s'en était un jour ouvert auprès de son ami Fernand Dumont[78]. Alors qu'il avançait dans sa carrière, il avait vu arriver dans son département universitaire de jeunes professeurs munis d'un doctorat en sociologie et il dispensait lui-même des séminaires de troisième cycle. Aussi a-t-il tenu – le 9 septembre 1972, à l'âge de 58 ans – à soutenir une thèse sur documents et travaux de recherches au Département de sociologie de l'Université Laval, cette fois en sociologie de la

77. « The parish as an institutional type », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, août 1949, p. 353-367 ; « Paroisses de France et de Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Cahiers de l'École des sciences sociales*, vol. 2, n° 7, 1943, 38 p. ; « Rôle et importance de l'Église au Canada français », *Esprit*, août-septembre 1952, p. 214-229 ; « Sociologie de la paroisse » dans : *Semaines sociales du Canada*, Montréal, Institut social populaire, 1953, p. 136-147 ; « Parish research in Canada », dans : C. J. Nuesse et Thomas J. Harte [dirs], *The Sociology of the Parish*, Milwaukee, The Bruce Publishing Co., 1950, p. 323-332.

78. Commentaire de Fernand Dumont à Simon Langlois peu de temps après le décès de Falardeau.

littérature, sous la direction de Fernand Dumont. La thèse avait pour titre *Problématique d'une sociologie du roman*, un essai remarquable[79]. Outre ce texte, la thèse sur documents comptait deux livres et vingt contributions publiées au cours des trente années précédentes. Cette soutenance – précédée de l'entrée officielle du candidat et des membres du jury portant la toge, la dernière du genre au Département de sociologie – fit événement, animée par l'exposé savant de Falardeau[80] et par des échanges de haut niveau avec les membres d'un jury prestigieux présidé par Fernand Dumont. Un moment fort dans la vie de Falardeau.

Professeur de sociologie

Falardeau mit fin à son premier séjour à Chicago à l'été 1943, revenant à Québec, parfait bilingue, pour enseigner à la rentrée universitaire. Il écrivait lui-même plusieurs versions de ses textes directement en anglais, comme le montrent les brouillons conservés dans ses archives. Il a entretenu une abondante correspondance avec différents intellectuels, amis et collègues de langue anglaise et ses lettres sont rédigées dans un anglais élégant et soigné. Son bilinguisme a fait de lui un conférencier recherché au Canada anglais, alors intéressé à comprendre les mutations en cours dans le Québec de l'après-guerre.

Cependant, l'entrée à l'Université Laval ne s'est pas faite facilement. Le Canada participait à l'effort de guerre et les universités étaient sous-financées partout au pays. Le père Lévesque avait quand même réussi à transformer l'École des sciences sociales en Faculté autonome avec au départ quatre départements : sociologie, sciences économiques, relations industrielles et service social. Le révérend père avait planifié le changement de statut de son École depuis un certain temps. Il avait envoyé quatre de ses étudiants parfaire leur formation aux États-Unis en leur obtenant des bourses, notamment auprès de la Société royale du Canada. C'est ainsi que Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay avaient pris la route vers l'Université Harvard (Cambridge, Mass.), que Roger Marier s'était inscrit à la Catholic University de Washington et que Jean-Charles Falardeau s'était retrouvé à Chicago. Le père Lévesque leur avait clairement donné à entendre qu'un poste de professeur en sciences sociales les attendrait à leur retour au pays. Albert Faucher devait de son côté prendre la route de l'Université de Toronto deux ans plus tard.

---

79. Jean-Charles Falardeau, *Problématique d'une sociologie du roman*, Québec, Thèse de doctorat, Université Laval, 1972 (DAUL, P126/F2,39).
80. Jean-C. Falardeau, « Préambule de la soutenance de doctorat », texte dactylographié, 1972, DAUL, P126/F2,39.

Les quatre jeunes doctorants sont rappelés au bercail en 1943 même si leurs études de doctorat ne sont pas terminées. Seulement voilà, la faculté n'a pas le budget nécessaire pour les embaucher au cours de l'été. Les quatre jeunes hommes acceptent de patienter jusqu'au premier août 1943 pendant que le doyen de la faculté multiplie les démarches pour trouver les fonds nécessaires auprès du Secrétaire provincial. Rien n'y fait et il est contraint d'annoncer aux quatre recrues, avec regrets et grande déception, qu'il ne pourra pas les engager. Ces derniers décident malgré tout de continuer à préparer leurs cours, encourageant le père Lévesque à poursuivre ses démarches. Comme celui-ci est un homme de réseau et de contacts, il intervient auprès de Wilfrid Hamel, futur maire de Québec et alors ministre du Travail dans le gouvernement Godbout, qui appréciait le père Lévesque. Hamel comprend l'importance de l'enjeu et il plaide la cause du père dominicain auprès du premier ministre. Il doit cependant mettre de la pression, menaçant même de démissionner s'il n'obtient pas le financement désiré. Adélard Godbout finit par céder et la Faculté des sciences sociales obtient une subvention de 15 000 $ le 8 septembre 1943 pour l'engagement des quatre professeurs – 2 500 $ chacun en salaires et 5 000 $ pour la création d'un Département de recherches sociales.

La création d'un Département de recherches sociales mérite d'être soulignée car elle illustre bien l'influence du modèle que représentait l'Université de Chicago. Celle-ci avait en effet mis la fonction recherche sur le même pied que la fonction enseignement universitaire dès 1890, ce qui était novateur. Il ne fait pas de doute qu'Everett Hughes a largement influencé la pensée du père Lévesque sur ce point. Falardeau en témoignera explicitement quinze ans plus tard. « La pierre angulaire sur laquelle la faculté s'est assise est celle de la recherche. Je pourrais citer, à la douzaine, des textes illustrant ce qui a été j'ose presque dire notre obsession, depuis quinze ans. […] Nos étudiants auraient au moins reçu l'initiation à ce qui est la condition essentielle de toute vie intellectuelle : la recherche, la recherche, toujours la recherche[81] ».

La ville de Québec sera considérée par ailleurs comme un véritable laboratoire pour les membres de ce Département de recherches sociales, suivant encore en cela le modèle mis en place à Chicago. Les premières recherches menées sur le logement dans la ville, sur les familles ou encore sur la mutation des paroisses urbaines en témoignent. Falardeau est engagé comme chargé de cours à temps plein en 1943 et on lui donne la responsabilité de ce Département de recherches sociales. Il sera nommé professeur agrégé de sociologie deux ans plus tard, puis promu professeur titulaire en 1949 à l'âge de 35 ans. Sa promotion rapide se

81. Jean-C. Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *loc. cit.*, p 10-11.

justifie amplement par son abondante production scientifique. Il était courant à l'époque que des professeurs d'université soient ainsi agrégés puis titularisés sur la base du seul dossier de leurs réalisations en recherche, sans avoir complété le doctorat[82]. La pratique s'étendra jusqu'au milieu des années 1970 au Québec (et ailleurs), avant que le diplôme de doctorat ne devienne incontournable. Falardeau a été nommé directeur du Département de sociologie et il restera en poste jusqu'en 1961. Il a enseigné à l'Université Laval pendant 38 ans, jusqu'à sa retraite en 1983.

« Pratiquer la sociologie avec les yeux et avec les pieds »

La sociologie était une discipline peu connue dans les milieux canadiens, tant francophones qu'anglophones. Falardeau s'était donné pour mandat de la faire connaître et de la définir. « Pour ma part, je me suis engagé dans la sociologie comme dans une vocation, en donnant à ce terme tout le poids et la densité spirituelle qu'il avait jadis. Vocation, c'est-à-dire appel et don : appel des attraits intellectuels d'une discipline entre toutes fascinante ; don à des centaines, à des milliers d'étudiants qui, si on leur est attentif, exigent le meilleur de nos connaissances et de notre aide continue[83] ».

Dans cet esprit, Falardeau a publié en 1949 un long article bien informé, « Qu'est-ce que la sociologie ? », dans la revue *Culture*[84]. Ce texte est resté d'une étonnante justesse par l'argumentation et par la pertinence des références classiques. L'auteur s'inspire d'abord de Durkheim et de Mauss, pour qui la sociologie analyse les bases morphologiques de toute la société et les représentations que se donnent les acteurs. Puis il se réfère à Simmel, lu à Chicago, de qui il retient l'idée que la sociologie a comme objet d'analyse les rapports sociaux et les relations sociales (socialisation, formes d'association, autorité, domination, etc.). Falardeau explicite pendant des pages la place de l'acteur en société, une perspective qui emportera l'adhésion des sociologues à la fin du XX^{e} siècle, et il cite longuement Max Weber, rapportant des traductions de l'allemand reçues pendant ses études. « L'objet de la sociologie est ici encore le rapport social mais un rapport dont on

82. Le sociologue canadien-anglais le plus connu de cette époque, John Porter, sera lui aussi titularisé avant d'avoir son doctorat. Voir Simon Langlois, « John Porter, a life in Sociology », *Canadian Journal of Sociology*, 2012.

83. Jean-C. Falardeau, *Discours de remerciement lors de la remise du Prix Léon Gérin*, le 23 octobre 1984 (DAUL, P126/F1-5).

84. Jean-C. Falardeau, « Qu'est-ce que la sociologie ? », *Culture*, vol. X, n^{o} 3, sept. 1949, p. 250-261.

considère surtout les termes vivants qui sont les acteurs humains eux-mêmes[85] ». Il insiste aussi sur l'étude des groupements humains, les institutions et les structures sociales, mais toujours en donnant place aux acteurs.

> [La sociologie] doit considérer à la fois l'élément humain et l'élément structurel de la vie sociale. Le foyer central de son inquisition scientifique, ce sont les institutions sociales pour autant que celles-ci, d'une part, sont les éléments objectifs qui assurent la solidité de la vie sociale et que, d'autre part, elles n'ont de signification concrète que dans et par les agents humains individuels en qui elles s'incarnent et se réalisent[86].

La sociologie n'entend pas découvrir des lois mais plutôt établir les conditions sous lesquelles apparaissent les régularités sociales.

> Les généralisations auxquelles parviendra la sociologie ne seront pas des 'lois' au sens absolutiste que le scientisme donnait à ce concept […]. Si elle recherche et découvre des 'causes' aux phénomènes sociaux, ce ne sera pas pour affirmer que des facteurs donnés produisent déterminément et nécessairement tels ou tels effets mais pour énoncer que, dans des conditions données, un facteur ou un ensemble de facteurs produiront probablement tel résultat[87].

Le diagnostic du sociologue a une plausibilité rationnelle et son degré de certitude, celui d'une probabilité, ajoute-t-il. La référence aux « conditions données » rejoint la pensée de Tocqueville dans ses meilleures analyses sociologiques.

Falardeau dégage la pluralité des méthodes employées par les sociologues : observation directe, interviews, enquêtes par questionnaires, analyses statistiques, monographies. Il accorde une grande importance à l'élaboration de types sociaux, une approche spécifique à la discipline sociologique, qui sera au cœur de l'enseignement de la méthodologie dans le Département de sociologie de l'Université Laval. Il accorde beaucoup d'importance à la sociographie dans l'étude empirique des faits sociaux. « […] avant qu'une sociologie théorique, même partielle, soit possible, il faut élaborer une sociographie[88] ». Il n'est pas étonnant qu'il ait été, onze ans plus tard, l'un des trois co-fondateurs de la revue *Recherches sociographiques*. Dès son retour des États-Unis, Falardeau a pratiqué une sociologie du terrain.

> À Chicago, on m'avait aussi rappelé, à temps et à contretemps, que la sociologie, science dynamique encore en devenir, doit d'abord se pratiquer avec les yeux et avec les pieds, en regardant et en marchant. Je fis mettre en pratique cette injonc-

85. *Ibid.*, p. 253.
86. *Ibid.*, p. 255.
87. *Ibid.*, p. 256.
88. *Ibid.*, p. 258.

> tion par les étudiants et en fis l'une de mes règles de conduite : visites systématiques de tous les quartiers de Québec, enquêtes auprès des familles, monographies de paroisses de diverses catégories. Nous en vînmes assez près de réaliser l'ancienne admonition du professeur Park qui suggérait d'utiliser la ville comme un laboratoire social[89].

Falardeau milite pour une sociologie scientifique, capable de produire des savoirs fondés qui vont contribuer à changer la société. « […] le terme de sociologue […] ne peut et ne doit s'attribuer qu'au spécialiste qui applique à l'étude objective, patiente et continue des faits sociaux des méthodes d'observation, d'analyse et d'interprétation analogues à celles qu'emploient les spécialistes des sciences de la nature[90] ». Cette sociologie n'est ni désincarnée ni non plus inspirée par une cause idéologiquement orientée. Le sociologue distingue nettement le savoir scientifique, que les nouvelles sciences sociales sont en mesure de livrer, d'un côté et, de l'autre, « la pertinence », pour reprendre une distinction que l'on doit à Fernand Dumont dans son ouvrage posthume *Un témoin de l'homme* (2000)[91]. Il précise ainsi sa pensée dans son discours de réception à la Société Royale du Canada.

> Les équipes de professeurs et de chercheurs qui composent [la Faculté des sciences sociales] doivent se préoccuper avant tout de scruter leurs principes, d'élargir sans répit le champ de leurs connaissances, d'améliorer leurs techniques d'analyse, de pénétrer plus intimement la complexité des réalités humaines. Ensuite seulement pourront-ils exprimer des opinions, proposer des conseils, formuler des directives. […] Celui qui s'adonne aux sciences sociales ne refuse pas l'engagement, spirituel ou politique, bien au contraire. Mais il cherche en premier lieu à connaître l'univers humain où il vit pour, ensuite, s'orienter et, si nécessaire orienter les autres, selon une polarisation plus rationnelle[92].

Enfin, pour le professeur de l'Université Laval, la sociologie sera en mesure de produire des diplômés d'un type nouveau, inconnu au Québec, qui vont exercer leur métier notamment dans l'administration publique provinciale et qui vont aussi, plus largement, contribuer à transformer la structure sociale. « Je prévois et prédis le jour où la sociologie, l'économique, la science politique seront enseignées par eux dans nos collèges secondaires, dans les grands séminaires. Je prévois une ère de grandes réalisations, car plusieurs de nos structures sociales doivent être transformées et nous possédons dorénavant pour cette œuvre des

89. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 3e épisode », *op. cit.*, 1984, p. 9 (DAUL, P126/A,297).
90. Jean-C. Falardeau, « Culture », *loc. cit*. p. 251.
91. Voir : Fernand Dumont, *Un témoin de l'homme*, Montréal, L'Hexagone, 2000.
92. Jean-C. Falardeau, *De l'importance de Don Quichotte. Discours de réception de M. Jean-Charles Falardeau*, Ottawa, La Société royale du Canada, le 19 novembre 1955, p. 6-7.

artisans bien formés et entreprenants[93] ». Cette remarque faite en 1955 illustre bien l'esprit de toute une époque dans les pays développés, celle des Trente Glorieuses marquées par la forte croissance économique de l'après-guerre et l'extension de l'État-providence, d'un côté, et par l'institutionnalisation des sciences sociales et l'avènement de la technocratie dans les appareils d'État et les grandes sociétés privées, de l'autre. La techno-bureaucratie était en émergence et l'heure était à l'optimisme sur la capacité des sciences sociales à orienter le développement des sociétés…

Jean-Charles Falardeau, intellectuel public[94]

Falardeau a vécu aux premières loges de la Révolution tranquille. Sa contribution majeure est, avec d'autres, de l'avoir préparée dans les années 1950 et il a été identifié comme étant l'un des cent Québécois qui ont fait le XX^e siècle par le magazine *L'actualité*[95]. Il a dit un jour à la blague que la Révolution tranquille méritait bien son nom, car elle avait, dans les années 1960, tranquillisé les esprits qui avaient revendiqué des changements bien des années auparavant… Boutade bien sûr, mais révélatrice du fait que cette Révolution tranquille n'est pas arrivée d'un coup et, qu'au contraire, elle fut précédée d'un bouillonnement d'idées et d'initiatives.

« (…) [Falardeau] reprend sa philosophie de l'engagement social dès son retour de Chicago, en l'adaptant à sa condition nouvelle de sociologue[96] », a écrit son ami et collègue Albert Faucher. Il s'implique en effet rapidement dans divers dossiers en lien avec l'émergence de l'État-providence. Plusieurs questions étaient débattues sur la place publique à partir de la fin de la guerre, comme les pensions de vieillesse, les allocations familiales, l'aide aux étudiants, le financement des universités, l'accès aux logements ou l'assurance chômage, pour ne nommer que les principaux dossiers. Les connaissances scientifiques et les recherches sur ces enjeux de société étaient cependant rares, d'où le recours aux travaux d'experts universitaires. « C'est au moment où nous entreprenons un inventaire des problèmes qui nous assaillent que nous sentons le besoin plus impérieux d'une

93. *Ibid.*, p. 8.
94. Le mot *public* pourra sembler redondant, car l'intellectuel au sens strict est un personnage qui intervient sur la place publique. Cependant, l'intellectuel a aussi pris le sens de travailleur dans le champ du savoir, qui n'intervient pas nécessairement dans la sphère publique, d'où l'expression que nous proposons.
95. Voir le numéro spécial de *L'actualité*, « Cent Québécois qui ont fait le XX^e siècle », février 1999.
96. Albert Faucher, « Témoignage », p. 15.

connaissance coordonnée et complète de la vie sociale[97] ». Les premiers sociologues et économistes ont été amenés à jouer un rôle actif sur la place publique soit pour conseiller le Prince soit pour se faire le porte-parole des attentes et des revendications de la population. Mais un problème particulier attendait les spécialistes québécois des sciences sociales : la question constitutionnelle – ou encore, le conflit de juridiction entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux – particulièrement importante aux yeux du gouvernement du Québec.

Les affaires sociales, l'éducation et la santé étaient de compétence constitutionnelle provinciale, mais le champ de la fiscalité directe – l'impôt sur les revenus de travail, source principale de financement des programmes sociaux à implanter – avait été occupé par le gouvernement fédéral durant la guerre. À l'exemple d'autres pays, le gouvernement central cherchait à étendre son action dans le champ nouveau de la protection sociale, mais un problème se posait : à quel ordre de gouvernement devrait-on confier la mise en place des divers programmes sociaux ? De même, qui les financerait, qui les gérerait, qui établirait les normes ? Normes provinciales tenant compte des particularités régionales ou normes nationales dans un pays aussi étendu et diversifié que le Canada ? Le gouvernement de Maurice Duplessis, socialement très conservateur, tenait par ailleurs au respect de ses compétences et pratiquait une politique d'autonomie, tout en favorisant le libéralisme dans le développement économique.

Falardeau et les tenants québécois de réformes étaient placés devant un dilemme : s'ils voulaient appuyer l'implantation des programmes sociaux, ils devaient se tourner vers le gouvernement fédéral, centralisateur, qui avait les ressources et la volonté d'aller de l'avant, mais, ce faisant, ils allaient à l'encontre du respect de la constitution et ils contraient la volonté autonomiste du seul gouvernement contrôlé par les Canadiens français, cependant plus conservateur et réticent à s'engager dans la voie sociale démocrate.

La pensée de Falardeau a évolué sur ces questions. Il ne fait pas de doute qu'il favorisa d'abord l'intervention de l'État fédéral dans la mise en place des premiers programmes sociaux et, par la suite, qu'il appuya l'octroi par ce dernier de subventions aux universités dans les années 1950. Il le fit d'abord pour des raisons conjoncturelles : le financement était disponible à Ottawa (rappelons que l'impôt sur le revenu ne sera institué qu'en 1954 au Québec) et la volonté politique y était plus ferme. Mais il était très conscient de l'impact que cette « intrusion fédérale » avait sur la place du Québec au sein du Canada et il plaida très tôt pour un partage des responsabilités et des pouvoirs entre les gouvernements

97. Jean-C. Falardeau, « Qu'est-ce que la sociologie ? », *Culture*, 1949, p. 250.

fédéral et provinciaux. Il faut donc situer la pensée de Falardeau dans son contexte lors de l'examen de chacune de ses prises de position.

Au moment où il entra dans la vie active, Falardeau peut être considéré comme un fédéraliste canadien-français dans la tradition de la promotion de la dualité canadienne et de la défense des intérêts des Canadiens français au sein du Canada. Il appuya les diverses propositions de programmes sociaux en provenance d'Ottawa, mais il plaida très tôt aussi pour des négociations avec les provinces et pour des accords administratifs et politiques avec ces dernières. Sur ce point, ses prises de positions annoncent les solutions qui seront adoptées plus tard au terme d'âpres discussions et négociations fédérale-provinciales.

Les allocations familiales

En 1943, l'année de son retour de Chicago, le Conseil supérieur du travail du gouvernement du Québec mandata Jean-Charles Falardeau, directeur du Département de recherches sociales, pour une étude sur les allocations familiales, un programme social existant dans divers pays mais non au Canada. Il dirigea une équipe de collègues qui produisit en mai 1944 un volumineux mémoire sur la question[98]. Partant du constat que « les revenus actuels des familles canadiennes sont insuffisants pour permettre à celles-ci de vivre selon les exigences d'un minimum de bien-être humain[99] », les auteurs excluaient le versement d'un revenu familial et la distribution directe d'allocations en nature, au profit d'allocations familiales en bonne et due forme. Ils suggéraient l'implantation d'un régime universel financé à même les impôts directs. Ils recommandèrent aussi de « reconnaître le père et la mère comme attributaires des allocations familiales », idée novatrice compte tenu du statut des femmes encore considérées comme « mineures » sur le plan juridique.

La proposition de mettre sur pied un système d'allocations soulevait une question litigieuse : celle de l'autonomie des provinces, importante au Québec. Les auteurs en étaient conscients et ils admettaient que, « du point de vue des textes constitutionnels, il semble qu'un système d'allocations familiales serait plus particulièrement de juridiction provinciale[100] ». Mais comme le Québec ne percevait pas d'impôts directs sur le revenu, les auteurs jugèrent bon de confier ce programme au gouvernement central du Canada. « Or, cet impôt est maintenant

98. Jean-C. Falardeau, Maurice Tremblay, Maurice Lamontagne, Roger Marier et Jean-Pierre Després, *Mémoire sur les allocations familiales*, Québec, Département de recherches sociales, Faculté des sciences sociales, mai 1944, 81 p. DAUL, P126/A30.
99. *Ibid.*, p. 1.
100. *Ibid.*, p. 62.

uniquement perçu par le pouvoir fédéral. Nous avons donc là une première raison de laisser au fédéral l'initiative principale de l'organisation et du financement d'un tel système[101] ». Ils avancèrent en outre deux autres raisons. Si le Québec allait de l'avant seul, ses contribuables et ses entreprises seraient pénalisés par rapport aux autres provinces sans programme d'allocations familiales. Mais surtout, si les provinces finançaient seules un tel programme, le Québec aurait été perdant parce que les familles y étaient plus nombreuses et parce qu'elles avaient des revenus de travail moins élevés qu'ailleurs au Canada.

Quelques années plus tard, à l'automne 1950, Jean-C. Falardeau, Albert Faucher et Maurice Tremblay ont effectué une étude sur l'utilisation des allocations familiales ainsi que sur les attentes des familles de la ville de Québec[102]. L'enquête visait à déterminer dans quelle mesure les allocations avaient été utilisées aux fins spécifiques pour lesquelles elles avaient été implantées. Les auteurs observèrent que la mère administrait les allocations dans quatre familles sur cinq et que les fonds avaient été explicitement dépensés pour les enfants dans deux familles sur trois.

La question du logement dans la ville de Québec

La situation du logement dans les quartiers populaires de la ville de Québec était déplorable dans les années 1940 comme l'ont montré Gonzalve Poulin, Roger Marier et Jean-Charles Falardeau dans un rapport publié en 1944, *La crise du logement à Québec*[103]. « Un document-choc que je me procurai presque clandestinement » racontera des années plus tard Cyrias Ouellet[104]. Cette enquête faisait écho à des entreprises similaires menées ailleurs au Canada peu de temps auparavant, notamment à Montréal, Toronto, Ottawa et Winnipeg, car la situation du logement était déplorable dans toutes les grandes villes canadiennes. En 40 ans, la population de la ville de Québec avait augmenté de 121 % et plus de 80 % des familles étaient locataires. Non seulement manquait-il de logements à Québec, mais encore une partie de ceux qui existaient étaient insalubres, sans

101. *Ibid.*, p. 63.

102. Maurice Tremblay, Albert Faucher et Jean-C. Falardeau, *Les allocations familiales dans la ville de Québec*, Québec, Département de recherches sociales, Faculté des sciences sociales, Université Laval, décembre 1951, 78 p.

103. Gonzalve Poulin, Roger Marier et Jean-Charles Falardeau, *La crise du logement à Québec. Enquête collective par les étudiantes de l'École de service social de l'Université Laval*, Québec, Éditons 'Cap Diamant', juillet 1944, 45 p.

104. Cyrias Ouellet, « Témoignage », dans : Fernand Dumont et Yves Martin [dirs], *Imaginaire social… op.cit.*, p. 35.

installations sanitaires appropriées et surpeuplés. Les statistiques sur les décès infantiles ainsi que les décès par tuberculose et par diphtérie étaient alarmantes et beaucoup plus élevées dans la ville de Québec qu'ailleurs en milieux urbains au Canada. À titre d'exemple, le nombre de décès attribuables aux maladies infectieuses cité dans le rapport était le double à Québec par comparaison avec Montréal, plus populeuse. Le document identifiait la faiblesse des salaires offerts aux ouvriers dans la ville, le taux élevé de natalité et la spéculation foncière comme étant les principales causes de la piètre situation du logement, sans oublier l'absence de volonté politique de s'attaquer au problème.

La situation du logement dans la ville de Québec fut l'objet d'une autre recherche subventionnée de Falardeau. En 1946, il reçut une subvention de 2 000 $ de la Corporation centrale d'hypothèque et de logement d'Ottawa, et un « octroi » de 500 $ de la ville de Québec de même qu'un montant de 500 $ du gouvernement provincial pour en faire l'étude.

Formé à Chicago, Falardeau aborda des questions comme celles du logement, de la santé publique (forte mortalité infantile) ou des allocations familiales sous l'angle de la stratification sociale et des conditions de vie. Il se donna pour mission d'éclairer les questions sociales par des enquêtes permettant d'en définir les contours afin d'orienter la prise de décision. Il exprima nettement cette préoccupation dans plusieurs interventions publiques.

Enquête sur les familles à Québec

Au printemps 1945, le Département de recherches sociales effectua une grande enquête auprès de 4 535 familles de la ville de Québec, menée dans les règles de l'art avec la collaboration du Dominion Bureau of Statistics d'Ottawa. Elle mit à contribution tous les étudiants inscrits en première année à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. L'enquête portait sur la stratification sociale de la ville (occupations et revenus) et sur les conditions de logement. Falardeau mit en évidence le surpeuplement des logements dans les quartiers ouvriers – notamment dans le plus populeux d'entre eux, celui de la paroisse Saint-Sauveur – et le fait que le quart des logements ne disposaient pas de salle de bain.

Une fois l'enquête terminée, Falardeau s'attacha à en diffuser les résultats et il s'engagea aussi à en dégager les implications pour les politiques publiques. En mai 1947, il présenta une communication au congrès annuel de la Canadian Public Health Association et il y rapporta les conclusions de l'enquête auprès des familles de la ville de Québec. Il montrait que les conditions de logement constituaient un important problème de santé publique, notamment parce que les

logements étaient surpeuplés et il analysait de manière précise quelle était la stratification sociale de la ville de Québec avec les indicateurs revenus familiaux et professions.

Pendant cette période, Falardeau prononça plusieurs conférences sur la famille et il rédigea plusieurs textes d'analyse sociologique. Il ne se contenta pas de décrire de façon minutieuse – bien des tableaux statistiques à l'appui – les mutations des familles canadiennes-françaises, il s'efforça aussi d'en proposer une interprétation sociologique, comme l'indique le texte d'une conférence prononcée au Congrès régional sur les loisirs familiaux, tenu à Montréal le 25 mars 1949. Ce texte d'un sociologue en pleine possession de ses moyens tranche avec les discours lénifiants de l'époque sur la famille au Canada français. Après avoir exposé les traits de la famille québécoise traditionnelle à partir des monographies de Gérin ou de Miner, il s'attarde sur les changements contemporains, en puisant autant dans la littérature romanesque que dans les travaux de sociologues. Falardeau observe que « la famille urbaine ne constitue plus l'entité économique suffisante à soi-même qu'elle était jadis[105] ». La fonction protectrice de la famille est en train de changer. « Les parents devenus âgés n'attendent plus de leurs enfants le gîte, ni le couvert, ni les secours. Ils songent aux pensions d'accidents de travail, aux pensions de vieillesse, aux pensions de mères nécessiteuses ». Même les anciennes fonctions religieuses de la famille sont en changement. « Il semble aussi que les familles urbaines aient peu conscience de constituer des unités de vie religieuse dans le cadre de l'institution paroissiale ».

Falardeau livre enfin une clé de lecture fort pertinente pour comprendre le lien nouveau entre la famille, la paroisse, l'Église et les institutions étatiques, qui révèle sa perspicacité de sociologue. « Les formes les plus typiques des activités de la paroisse contemporaine, au contraire, se poursuivent à l'intérieur d'associations et de 'mouvements' qui groupent les *individus*, non les familles, selon leur occupation, leur intérêt, leur ambition personnelle[106] ». L'individu devient la nouvelle référence, une observation qui sera au cœur des lectures nouvelles de la famille qui seront proposées bien des années plus tard par de nombreux sociologues…

105. Jean-C. Falardeau, « Orientations nouvelles des familles canadiennes-françaises », conférence prononcée au Congrès régional sur les loisirs familiaux, Montréal, le 25 mars 1949, p. 6 (DAUL, P126/A,48).

106. Jean-C. Falardeau, « Orientations nouvelles des familles… » *op. cit.*, p. 6, (souligné par l'auteur).

La ville de Québec comme laboratoire

En septembre 1949, Falardeau réalise une monographie intitulée Étude générale de la ville de Québec[107]. Cette étude de synthèse dont il est l'unique auteur s'appuie sur les données du recensement de 1941, sur les monographies de paroisses réalisées par ses étudiants de sociologie et de service social et sur l'Enquête générale sur les familles de la ville de Québec du printemps 1945. Falardeau se réfère explicitement à deux traditions intellectuelles. « Si l'on adopte la terminologie des écrivains de France, on pourrait dire qu'il s'agit d'une étude de géographie et de morphologie sociale ; si l'on s'en tient plutôt à la phraséologie américaine, on dira que notre essai en est un d'écologie humaine[108] ». Il inscrit son ouvrage en continuité avec le travail de Raoul Blanchard. « Nous avons voulu partir du point où Blanchard, en tant que géographe humain, avait dû s'arrêter, et préciser les traits essentiels du Québec contemporain en tant que milieu social[109] ».

Décrire le milieu social et le milieu urbain, telle sera l'ambition de Falardeau au cours des années 1940. Il le fait dans la perspective d'aider à la planification et à l'aménagement urbains, des défis importants à cette époque de forte croissance de la population des villes. Il précise ses intentions dans l'avant- propos de son rapport. « Partout pourtant on réclame des programmes d'aménagement urbain, de planification urbaine, d'urbanisme, sans paraître se rappeler qu'en ce domaine comme en d'autres, avant de pouvoir transformer un milieu humain pour l'améliorer vraiment, il faut le connaître sous tous ses angles. Seule la connaissance profonde d'une réalité sociale – la ville en est une – permet de déterminer dans quelle direction il est possible de l'orienter[110] ».

L'étude de Falardeau est très fouillée, un fort document de 180 pages, avec des dizaines de cartes des quartiers de la ville et de nombreux tableaux. Falardeau s'intéresse à la ville de Québec alors numériquement importante, mais aussi à la banlieue qu'il voit en interaction étroite avec la ville centre. Cette perspective était nouvelle, car les banlieues telles que nous les connaissons n'existaient pas, et ce faisant, l'auteur s'inspire nettement de la perspective de l'École de Chicago. À cette époque, la ville comptait 150 757 habitants et Sainte-Foy, seulement 2 682, Beauport, 3 725, Giffard, 4 909, Sillery, 4 214.

107. Archives de Falardeau, P126 A,124.
108. Jean-C. Falardeau, *Étude générale de la ville de Québec*, Québec, Département de sociologie, Université Laval, 1949, p. 2.
109. *Ibid*., 1949, p. I.
110. *Ibid*., p. II.

Falardeau s'appuie sur une étude américaine[111] et il travaille avec différents indicateurs : la livraison commerciale à domicile, la livraison des journaux, la distribution de la poste par les facteurs urbains, le système d'égouts, etc. En se basant sur le mémoire de maîtrise de son étudiante Colette Beaudet[112], il en retient deux, les tarifs de téléphone et le coût des billets de transports en commun, et il dresse la carte des banlieues en émergence. « Nous constatons que les localités de la banlieue téléphonique immédiate, où il n'y a aucun tarif spécial pour téléphoner à Québec, et celles de la 'banlieue du transport' coïncident dans seize cas. Ce sont : Cap-Rouge, Sainte-Foye [sic], l'Ancienne-Lorette, Les Saules, Charlesbourg-Ouest, N-D. des Laurentides, Charlesbourg, Giffard, Beauport, Beauport-est, Courville, Boischastel, Montmorency, la Petite-Rivière, Québec-ouest et Sillery[113] ». L'étude prévoit aussi la croissance « des villes jumelles faisant face à Québec » (Lévis, Bienville et Lauzon) et celles de la rive-sud près du pont (Charny et Saint-Romuald).

Partisan d'un état social démocrate canadien

En 1945, le Canadian Institute of International Affairs organisa à Kingston un symposium et il demanda à deux intellectuels canadiens (un Canadien anglais, un Canadien français) de préparer une étude sur les problèmes du fédéralisme canadien. Le jeune professeur Falardeau commençait à être connu dans les milieux intellectuels canadiens, ayant établi de nombreux contacts avec des professeurs canadiens-anglais. Il s'était par ailleurs impliqué dans l'Association canadienne de science politique, qui regroupait aussi des sociologues et des économistes. Il fut donc invité à présenter le point de vue du Canada français à ce colloque sur l'état du fédéralisme canadien. Dans son intervention, Falardeau évoque le fait que les mesures prises par le gouvernement fédéral à la suite de son entrée en guerre (1939-1945) « ont entraîné notre pays dans une situation constitutionnelle dialectique, à mi-chemin entre le chaos et la confusion[114] » et il souligne la nécessité « d'éviter la balkanisation de la Confédération canadienne » devant « l'ensemble des opinions aussi composites que la mosaïque du pays ». L'emploi du terme mosaïque est à noter au passage, car il annonce le titre que le sociologue canadien

111. C. E. Merriam, *The New Metropolitan Regions in the United States*.
112. Elle sera connue plus tard sous le nom de Colette Carisse et elle deviendra professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal.
113. Jean-C. Falardeau, *Étude générale de la ville de Québec*, Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1949, p. 173.
114. Jean-C. Falardeau, « Quelques épines du fédéralisme canadien », *A Report of the Institute's Twelfth Annual Study Conference*, Toronto, The Canadian Institute of International Affairs, mai 1945, p. 15.

John Porter donnera à sa célèbre monographie des années plus tard, *The Vertical Mosaic* (1965).

À 31 ans, Falardeau est en faveur de politiques économiques et sociales canadiennes nationales – élaborées par l'État central – qui doivent cependant tenir compte des particularités culturelles, ethniques et régionales du pays et il plaide pour un fédéralisme décentralisé. « Un des fils conducteurs de toute discussion constitutionnelle au Canada dans le moment semble être de chercher à trouver un équilibre entre, d'une part, des politiques économiques et sociales de caractère national, et, d'autre part, une administration sous forme de 'décentralisation coordonnée'[115] ». Pour lui, deux raisons motivent l'implication fédérale. Tout d'abord, certaines provinces ont adopté des mesures progressistes (en Saskatchewan, par exemple) alors que d'autres tardent à développer des législations sociales (dont le Québec). Il y a donc nécessité d'une coordination des politiques. Mais c'est surtout la nécessité de financer les mesures à implanter qui l'amène à promouvoir l'initiative fédérale. « Les diverses législations existantes manquent de coordination. Les philosophies sociales et économiques des diverses régions du pays accusent des différences notables. Les programmes sociaux modernes sont excessivement coûteux. Ils exigent des sommes considérables que très peu, sinon aucune, parmi les provinces, étant donné leurs ressources limitées, peuvent affronter. À cela s'ajoutent des problèmes administratifs[116] ». Falardeau est conscient que les provinces sont jalouses de leurs prérogatives et de leur autonomie, à commencer par sa province natale. Aussi suggère-t-il de tenir des rencontres fédérale-provinciales afin de coordonner l'adoption de politiques. « En toutes sortes d'occasions, depuis un grand nombre d'années, des techniciens représentant les gouvernements provinciaux et le gouvernement du Dominion se sont rencontrés pour discuter et résoudre des question de santé publique, de finance, de services sociaux, d'éducation. Ces expériences indiquent peut-être l'une des meilleures voies à suivre[117] ».

Falardeau avait une sensibilité sociale démocrate et il était proche du parti nouvellement créé, le CCF. Au cours de l'été 1948, il fut invité à l'École d'été de la section ontarienne du CCF afin d'y traiter de la question québécoise. Les responsables du mouvement syndical canadien étaient en effet conscients que le Québec changeait. Il y a fait une série de trois exposés sous le titre général « Inside Story of Modern French Canada », textes publiés en anglais dans le *CCF News*[118].

115. *Ibid.*, p. 16.
116. *Ibid.*, p. 18.
117. *Ibid.*, p. 17.
118. *CCF News*, vol. 13, nº 18, 2 déc. 1948.

La référence au qualificatif *moderne* dans le titre que Falardeau a donné à ses trois conférences laisse clairement voir que le sociologue s'était forgé une vision neuve de la société canadienne-française dont il a fait la promotion sur diverses tribunes. Fait à noter, il ne parle pas seulement du Canada français mais aussi du Québec, comme le montrent les trois titres de ses exposés à l'École d'été du CCF : « What is the Quebec problem ? », « Social Movements in Quebec » et « Political Parties in Quebec ». Ceci dit, comme bien des contemporains, il continuera pendant des années à utiliser indifféremment les mots Canada français et Québec.

Falardeau était ami de Frank Scott, juriste constitutionnaliste, professeur à l'Université McGill et l'un des co-fondateurs du CCF. Ce dernier avait contesté avec succès la « loi du cadenas » de Maurice Duplessis en plaidant comme avocat de la défense dans l'affaire Roncarelli devant la Cour suprême du Canada. Il avait aussi défendu les Témoins de Jéhovah contre le gouvernement provincial dans une autre cause célèbre. D'origine britannique, Scott était un intellectuel de gauche, attaché aux libertés individuelles et très critique du nationalisme conservateur canadien-français. Pour lui, les changements politiques et les grandes mesures sociales à la britannique devaient passer par Ottawa, le gouvernement fédéral étant alors plus ouvert au changement que celui de Duplessis. Scott était farouchement fédéraliste et centralisateur – comme le seront bien des intellectuels de son temps – et il estimait que les politiques sociales démocrates s'imposeraient depuis Ottawa.

Falardeau partageait avec Scott l'idéal social démocrate, mais il était beaucoup plus nuancé que lui sur les manières de mettre en place les nouvelles politiques sociales. Il tenait à trouver des compromis dans le respect de l'esprit fédéraliste. Pour Falardeau, le combat de Scott contre Duplessis l'a empêché de comprendre la culture canadienne-française et il s'est rapidement montré critique de la tendance très centralisatrice du CCF, qui trouvait peu d'écho au Québec. « Combien de fois avons-nous discuté de ce problème, combien de fois suis-je revenu à la charge pour faire voir à Frank que rien, ni dans les prémisses ni dans les articles du parti CCF, ne correspondait à quoi que ce soit de la mentalité québécoise. Vous devriez, lui disais-je à peu près, trouver un discours politique qui serait intelligible aux Québécois… Votre parti est trop exclusivement pancanadien dans ses postulats. (…) Mais sa vision fédéraliste était trop abstraite pour percevoir ce que Everett Hughes (un Américain !) devait, lui, saisir du premier coup[119] ». Frank Scott ne comprenait manifestement pas les mutations

119. Jean-C. Falardeau, « Mon ami Frank Scott », *Le Devoir*, 8 nov. 1985.

en cours dans le Québec. Sa vision de la province était marquée par les politiques autoritaires de Maurice Duplessis.

Par contre, Scott était francophile et attaché à la culture du Québec français. En plus d'être juriste, il était aussi poète à ses heures et il traduisit en anglais des œuvres de Saint-Denys Garneau et d'Anne Hébert. Malgré leurs désaccords politiques sur le Québec et le fédéralisme, Jean-Charles Falardeau est resté un fidèle ami de Scott avec qui il partageait sa passion pour la littérature, notamment les écrivains irlandais. « La poésie était la véritable maison qu'habitaient les voix intérieures de Frank Scott », écrivit Falardeau dans son témoignage après le décès de ce dernier.

Falardeau a maintenu des liens avec le CCF et il a prononcé des conférences devant les assemblées générales de syndicats canadiens ou lors de congrès du CCF. Ainsi, il fit un jour une intervention critique du gouvernement Duplessis lors d'un congrès du CCF tenu à Winnipeg au milieu des années 1950. Rapportés dans le *Winnipeg Free Press*, ses propos ont suscité une virulente réplique de la part du chef de l'Union nationale dans une intervention faite au Parlement de Québec.

La dualité nationale

Dès son engagement comme professeur à l'Université Laval, Falardeau a été préoccupé par la place du Québec au sein du Canada, par la dualité nationale pour reprendre l'expression consacrée. Il n'a cependant pas milité pour modifier la constitution canadienne ni pour la défense des droits des Canadiens français, contrairement à plusieurs de ses collègues de la Faculté des sciences sociales. Il s'est par contre fortement impliqué en tant qu'interprète de la modernisation en cours au Québec, non seulement dans son milieu, mais aussi auprès de différents auditoires au sein du Canada anglais dans les années 1940 et les années 1950. Dans sa « Lettre à mes étudiants » parue dans *Cité libre* en 1959, Falardeau avance que lui et ses collègues professeurs s'étaient essentiellement « engagés dans la tâche qu'il faut bien appeler sociologiquement par son nom, la tâche d'une nouvelle 'définition' de la situation canadienne-française[120] ».

La contribution de Falardeau comme définiteur de sa société (comme interprète) a été double. Il s'est d'abord attardé à définir la société canadienne-française au sein du Canada, partageant la thèse des deux nations, et il a ensuite défini le Québec comme société globale, comme nouvelle référence. Nous traiterons ce second aspect dans la section suivante.

120. Jean-C. Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *loc.cit.*

L'année 1945 vit la fin de la Seconde guerre mondiale. Après avoir consacré d'énormes ressources monétaires et humaines à l'effort de guerre, le Canada se tourna vers des enjeux nationaux en matière de sécurité sociale d'abord, comme on l'a vu plus haut, mais il dût aussi faire face à « la question nationale » puisque la crise de la conscription avait laissé des traces, sans oublier la question constitutionnelle entourant l'impôt des particuliers. Au printemps 1945, le Conseil de recherches en sciences sociales du Canada mandata un comité spécial formé de trois universitaires canadiens – Jean-Charles Falardeau, B. S. Keirstead et A. R. M. Lower – pour préparer le plan d'une enquête visant à « étudier objectivement les facteurs de tout ordre grâce auxquels les deux grands partenaires de la nation canadienne, les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, étaient parvenus à accepter un *modus vivendi* relativement stable[121] ». Le projet mit du temps à démarrer et la Fondation Carnegie accorda en 1948 une importante subvention au Conseil de recherches afin de mettre à exécution le plan d'enquête élaboré par les trois universitaires. L'objectif essentiel de cette recherche était de « dégager les caractères dominants de la dualité des cultures au Canada et de déterminer par quels moyens la nation canadienne avait dominé ses tensions internes[122] ». Il en est résulté un fort volume – publié sous la direction de Mason Wade (Université de Rochester, USA) avec la collaboration de Jean-C. Falardeau – mettant à contribution des figures intellectuelles bien connues (Louis Beaudoin, Jacques Henripin, Philippe Garigue, Nathan Keyfitz, Frank Scott, Pierre Elliott Trudeau, Albert Faucher, Gérard Pelletier, etc.) et resté pendant des années un classique. Falardeau a lui-même explicité à maintes reprises durant les années 1940 et 1950 la définition de cette dualité et plaidé pour sa reconnaissance officielle dans les institutions, la constitution canadienne et les représentations de la nation. Citons seulement ce qu'il écrivait dans les *Essais sur le Québec contemporain* en 1953. « La phase difficile de notre mariage de raison avec le Canada est en voie de prendre fin. Notre pays reconnaît maintenant de plus d'une manière qu'il est composé de deux grands groupes ethniques et qu'il est essentiellement inspiré par deux grandes civilisations[123] ». Mason Wade partageait cette perspective en 1960. « Le postulat sur lequel reposent ces essais est que ces deux groupes constituent la substance de la nation canadienne[124] ».

121. Jean-C. Falardeau, « Avant-propos », dans : Mason Wade et Jean-C. Falardeau [dirs], *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec, Presses de l'Université Laval et Toronto, University of Toronto Press, 1960, p. v.
122. *Ibid*., p. vi.
123. Jean-C. Falardeau, « Perspectives », dans : Jean-C. Falardeau [dir.], *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, Québec, 1953, p. 256.
124. Mason Wade, « Préface », dans : *La dualité canadienne…*, *op. cit.*, p. xxi.

Simon Langlois, directeur du département de sociologie, remet à Jean-Charles Falardeau les exemplaires reliés de ses ouvrages lors de la réception donnée à l'occasion de sa retraite, le 20 octobre 1982.
Source : Division des archives de l'Université Laval, Fonds Jean-Charles Falardeau P126/F1,1, U540/83-096. Photographe Louise Leblanc – 1982.

Fernand Dumont remet à Jean-Charles Falardeau un exemplaire relié des Mélanges préparés en son honneur, le 20 octobre 1982.
Source : Division des archives de l'Université Laval, Fonds Jean-Charles Falardeau P126/F1,1, U540/83-096. Photographe Louise Leblanc – 1982.

Jean-Charles Falardeau prononce son discours de remerciement, le 20 octobre 1982.
Source : Division des archives de l'Université Laval, Fonds Jean-Charles Falardeau P126/F1,1, U540/83-096. Photographe Louise Leblanc – 1982.

Pendant une vingtaine d'années, Falardeau a fait la promotion de la dualité canadienne et il a formulé le projet d'une pleine reconnaissance du fait français au sein du Canada. Il a fait sien ce que Guy Laforest a justement appelé « le rêve dualiste » d'Henri Bourassa, d'André Laurendeau et de Claude Ryan, mais il ne s'est pas reconnu dans le fédéralisme centralisateur pratiqué après l'arrivée au pouvoir de Pierre Elliott Trudeau, qui a mis un frein à la décentralisation et à la dévolution de pouvoirs accrus au Québec sous le gouvernement Pearson. Ayant beaucoup investi d'énergie dans la promotion de la dualité canadienne, il s'est retiré des débats publics sur la question nationale lorsque ce rêve a battu de l'aile et que s'est affirmée l'option indépendantiste au Québec avec la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale, le Mouvement Souveraineté-Association et le Parti québécois (années 1960 et 1970). Une autre génération d'intellectuels a pris la relève et proposé un projet de société différent pour le Québec, le projet d'indépendance ou de souveraineté-association étant en concurrence avec le projet de fédéralisme renouvelé.

Le Québec, société industrielle et urbaine

Parallèlement à la promotion de la dualité canadienne, Falardeau a proposé plusieurs idées neuves sur le Québec comme société globale et participé à l'élaboration de perspectives d'analyses nouvelles. Il insiste d'abord sur la diversité qui caractérise la société québécoise, comme il l'avait déjà fait à propos de la paroisse dans sa critique du roman *Maria Chapdelaine*. Contrairement à une idée répandue autour de lui, il estime que le Québec n'est pas une société tissée serrée.

> Notwithstanding the cohesiveness and the distinctness of the French-Canadian culture, the French-Canadian society is far from being a homogeneous bloc. It includes all the diversities and the differences that are to be expected in a total, changing society : differences and conflicts between the rural and the urban, between the various socio-economic classes, between the politically emancipated and the conservatives, between progressive and parochial interests. During the last twenty years, in particular, large segments of the French-speaking population have been re-defining their respective interests in terms of economic opportunity and have become followers of national or international professional organizations or political movements[125].

Falardeau insiste ensuite sur le fait que la société québécoise n'est pas au fond bien différente du reste du continent. Toute sa vie, il a contesté le fait que

125. Conférence de Jean-C. Falardeau, « French and English relations in Canada », DAUL, P126/A,84.

le Québec puisse se résumer à la ruralité et au maintien d'une tradition. « Si l'on y regarde de près, l'évolution québécoise ne fut, en définitive, que l'expérience à l'échelle régionale, d'une immense évolution économique qu'ont dû subir, à diverses périodes de l'histoire, toutes les régions nord-américaines[126] » avance-t-il en 1953. Pour lui, la Confédération (1867) a rendu le Québec encore plus solidaire du reste du Canada et du continent nord-américain. Il partageait les diagnostics de ses collègues économistes Maurice Lamontagne et Albert Faucher sur le caractère continental de l'évolution économique et sur les liens étroits qui ont été tissés entre le Québec et le reste de l'Amérique du Nord.

Falardeau a développé dans ses travaux deux autres idées importantes. La première est que l'industrialisation et l'urbanisation du Québec n'ont pas été des phénomènes soudains. Une longue évolution a entraîné la société québécoise dans cette voie dès le XIX^e^ siècle. La seconde est que l'industrialisation ne s'est pas imposée aux Canadiens français ni n'a été accomplie malgré eux. Ils y ont étroitement participé, bien qu'une partie des travailleurs aient fourni une main-d'œuvre bon marché aux entreprises à propriété anglo-saxonne et américaine. À l'appui de sa thèse, Falardeau évoque l'exemple de son grand-père maternel, né à Saint-Raymond de Portneuf, qui fut menuisier à l'atelier de wagons de la compagnie *Québec et Lac-St-Jean* de son village et qui a ensuite travaillé comme charpentier-menuisier aux ateliers du Grand-Nord. Il ajoute que c'est la grande crise de 1929-1933 qui « a fait découvrir l'ampleur qu'avait prise la vie industrielle dans notre milieu ». Falardeau a montré qu'il y a eu une coïncidence relative entre les exigences technologiques et la tradition artisanale québécoise pendant la première grande phase d'industrialisation au XIX^e^ siècle. Par la suite, à partir du XX^e^ siècle, les entreprises américaines ont dominé le paysage, les Canadiens français fournissant une abondante main-d'œuvre sous payée.

En 1951, l'administration de l'Université Laval confiait à Falardeau le mandat d'organiser l'un des quatre grands colloques devant marquer le centenaire de la fondation officielle de l'université l'année suivante. Il investit beaucoup de son temps dans ce projet. Le colloque bilingue fut tenu les 6 et 7 juin 1952 au même moment que la rencontre annuelle de la Société Canadienne de science politique, ce qui lui donna une plus grande audience. Il déboucha sur la publication d'un livre – *Essais sur le Québec contemporain* (1953) – qui eut un grand retentissement dans le milieu universitaire, mais aussi dans le grand public, s'il faut en croire le tirage de 1 500 exemplaires vendus en trois ans. Pierre Elliott Trudeau en a fait un compte rendu critique favorable, saluant la première analyse

126. Jean-C. Falardeau, « Perspectives », *op. cit.*, p. 240.

scientifique de la société québécoise contemporaine. « Ce livre commence enfin à nous mettre à jour avec nous-mêmes », écrit-il dans *Cité libre*[127]. Des années plus tard, Guy Rocher a rappelé l'impact qu'ont eu ce colloque et la publication qui l'a suivi. « Quand [Falardeau] organisa un colloque sur la modernisation du Québec, c'était loin d'être à la mode ! La publication, en 1953, des actes du colloque, *Essais sur le Québec contemporain*, causa un véritable choc. Le manifeste *Refus global* était un cri, les *Essais*, sa version scientifique. Un ouvrage qui préparait la Révolution tranquille[128] ». Pour Jean Hamelin, l'ouvrage collectif « constitue l'une des premières analyses scientifiques du Québec contemporain et ouvre la voie à de nombreux chantiers de recherche… et peut-être aussi à une sorte de révolution socio-politique[129] ».

Le mot « Québec » apparaît dans le titre de l'ouvrage et non pas « Canada français ». Ce choix n'est pas anodin, puisqu'il annonçait un important changement de référence nationale. Le Canada français était en effet une entité culturelle et nationale qui débordait largement les frontières de la province et les liens des Canadiens français du Québec étaient encore étroits avec leurs concitoyens de la diaspora (comme on l'appelait à l'époque), notamment avec ceux qui vivaient dans les paroisses canadiennes-françaises de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Mais les choses étaient en train de changer et les Canadiens français se servaient de plus en plus du seul gouvernement qu'ils contrôlaient – celui de la province de Québec – pour asseoir leur développement, d'autant plus que le fait français n'avait pas encore acquis la reconnaissance qu'il aura sur la scène fédérale à partir de la fin des années 1960. Falardeau explique dans la préface de l'ouvrage le choix de la « référence Québec » que traduit le titre. « […] un usage populaire, répandu surtout parmi nos compatriotes anglophones et historiquement justifié, restreint le terme 'Canada français' au Québec[130] ». Restreindre le terme au Québec était une manière, pour bien des anglophones, de ne pas reconnaître les implications de la forte présence des Canadiens français en dehors de ses frontières ni la justesse de leurs revendications linguistiques à l'échelle canadienne.

Albert Faucher et Maurice Lamontagne ont critiqué lors de ce colloque l'interprétation culturaliste du retard économique du Québec, privilégiant plutôt

127. Pierre Elliott Trudeau, « Chronique du temps perdu », *Cité libre*, nº 10, oct. 1954, p. 61.
128. Guy Rocher, cité dans « Cent Québécois qui ont fait le XXe siècle », *L'actualité*, février 1999, p. 72.
129. Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 202.
130. Jean-C. Falardeau « Avant-propos », dans : *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 19.

l'explication par la géographie et la technologie puisque le centre de gravité de l'économie nord-américaine se déplaçait vers le milieu du continent. Charles Lemelin y remit en question l'idéologie ruraliste et il expliqua le sous-développement de l'agriculture en arguant que celle-ci était axée sur la subsistance plutôt que la production pour le marché et qu'elle était pratiquée par une population en surnombre en milieu rural. Bref, les jeunes spécialistes des sciences sociales de l'Université Laval ouvraient des pistes nouvelles dans l'interprétation de leur société.

La grève de l'amiante de 1949

Falardeau s'est activement engagé dans la contestation des politiques du gouvernement de Maurice Duplessis sur deux enjeux principaux : lors de la grève de l'amiante à la fin des années 1940 et autour du financement de l'éducation, plus précisément celui des universités et de l'aide aux étudiants, quelques années plus tard. « Ces années 1950 furent celles du régime Duplessis dont il est banal de répéter qu'il fut une période de stagnation et d'autoritarisme. Contre cet immobilisme d'un autre âge, il se créa au Québec un maquis intellectuel de protestation dont les principaux éléments furent le journal *Le Devoir*, Radio-Canada, les syndicats et notre Faculté des sciences sociales », écrit-il en 1984[131]. Les professeurs de cette faculté ne se gênaient pas pour critiquer les politiques du gouvernement de l'Union nationale sur le financement des universités et l'autoritarisme du régime. « [Notre Faculté] fut l'une des cibles préférées de la vindicte du 'roi nègre' et l'un de ses alliés n'était nul autre que le recteur même de notre université, un certain Ferdinand Vandry. À deux reprises, celui-ci me mit officiellement à la porte de l'université ainsi que Maurice Lamontagne[132] ».

La proximité de Falardeau avec le mouvement syndical et avec le CCF sur la scène fédérale l'avait bien préparé à intervenir dans un conflit de travail qui allait marquer le Québec d'après-guerre, à l'aube des années 1950 : la grève de l'amiante à Asbestos et à Thetford Mines. La province s'est polarisée autour de cet important conflit de travail : syndicalistes contre patrons, ouvriers francophones contre *boss* anglophones, bas clergé contre haut clergé, gouvernement en place contre simples citoyens, police provinciale contre manifestants. Plus qu'un simple débrayage, ce conflit a eu une portée symbolique considérable, même si les ouvriers n'eurent pas gain de cause, comme le souligne l'historien Jean Hamelin. « Par contre, l'intelligentsia, quelle soit laïque ou cléricale, récupère l'événement à son

131. Jean-C. Falardeau, « Pages de journal. 3e épisode », *op. cit.*, p. 12 (DAUL, P126/A,297).
132. *Ibid.*

profit en le haussant au rang de mythe-fondateur de la gauche catholique, libérale et laïcisante[133] ».

Falardeau s'est impliqué dans ce conflit aux côtés du chef syndical Jean Marchand, qui avait été son étudiant en sciences sociales à l'Université Laval. Il côtoya sur les lignes de piquetage Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau et il participa à d'importants meetings dans la région de l'Amiante. Dans l'une de ses harangues aux grévistes, il employa un jour l'expression « de Charybde en Sylla » et il se fit interpeller par l'un d'entre eux qui lui demanda : « Qu'est-ce que tu veux dire ? ».

Falardeau a été, avec son ami Frank Scott, à l'origine de l'étude collective sur la grève d'Astestos de 1949. « Nous choisîmes les collaborateurs et un coordonnateur responsable de l'ensemble. Ce fut d'abord Jean-Gérin Lajoie qui dut abandonner. Ce fut finalement Pierre Elliott Trudeau qui s'acquitta prestement de la corvée en y ajoutant la remarquable « Introduction » que l'on connaît. Le livre finit par paraître, en 1956, sous le titre de *La grève de l'amiante* et j'y vois encore ma plus durable collaboration avec Frank Scott[134] ». Le choix de Pierre Elliott Trudeau n'a pas été le fruit du hasard. Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, celui-ci s'était lié d'amitié avec Frank Scott et il partageait avec lui une grande aversion pour l'autoritarisme du régime Duplessis.

Falardeau et Scott ont financé la préparation de l'ouvrage en puisant dans les fonds d'un legs « d'une richissime dame de l'Ouest, devenue veuve » dont ils étaient les fiduciaires ; celle-ci avait souhaité consacrer une part de son héritage à des activités vouées à une meilleure connaissance réciproque des Canadiens français et Canadiens anglais. La rédaction fut très laborieuse et affectée par de nombreux retards. Falardeau joua un grand rôle dans l'animation et la coordination du petit groupe d'auteurs, dont plusieurs de la Faculté des sciences sociales, comme le montre l'abondante correspondance qu'il a entretenue avec Trudeau et Scott, et c'est grâce à lui, bien plus qu'à Trudeau, que l'ouvrage prit forme. Anne Hébert fut chargée de dactylographier plusieurs textes depuis Paris, rémunérée par le fonds géré par Falardeau et Scott.

Présence à Radio-Canada

Jean-Charles Falardeau a été très présent dans le médium qui comptait, la radio, qui a connu ses heures de gloire avant l'avènement de la télévision. Du

133. Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, III, Le XX^e siècle. Tome 2, De 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal, 1984, p. 100.
134. *Ibid.*

milieu des années 1940 à la fin des années 1950, il a donné de nombreuses causeries sur les ondes de Radio-Canada. Fait à noter, il est intervenu aussi sur le réseau anglais de la radio nationale. Le genre radiophonique qu'étaient les causeries – disparues des ondes depuis longtemps – était en fait des mini conférences, assez longues, dans lesquelles les intervenants exposaient leur analyse d'un enjeu de société, exprimaient leur opinion sur une question, proposaient une critique littéraire ou encore livraient un reportage de leur cru. Falardeau est intervenu sur les ondes à un grand nombre de reprises et sur une foule de sujets. Ses causeries n'étaient pas improvisées et il lisait un texte bien argumenté, bien préparé. Faute de place, nous nous limiterons à rappeler quelques thèmes qu'il a abordés, représentatifs de ses champs d'intérêts : la définition du Québec comme société globale, la question ouvrière, les arts et la culture, l'éducation et la place de l'université dans la société.

Le 21 septembre 1948, Falardeau livrait sur les ondes de la CBC internationale une causerie simplement intitulée « French Canada » diffusée à l'intention des Américains et des troupes stationnées en Europe. Après avoir rappelé des éléments d'histoire, il y décrit un Québec en plein changement.

> This transition from rural to urban and secular ways of life is still in progress. And don't forget that, for years, French-speaking Canadians have already been under the influence of your American films, your radio and your literature. But the point today is that they are trying to combine the features of the modern world with their own original culture[135].

Il insiste aussi sur la dimension nord-américaine présente dans l'identité des Canadiens français – « French-Canadians of today feel fully Canadians and fully North-Americans » – bien des années avant que le thème de « l'américanité du Québec » ne soit popularisé en sciences sociales.

De mars à décembre 1951, Falardeau a donné 37 « Chroniques syndicales » hebdomadaires diffusées sur les ondes de Radio-Canada ainsi que sur son Service international à destination de l'Europe. L'ensemble de ces textes porte sur les différentes facettes de la vie ouvrière canadienne et québécoise. Voici quelques-uns des thèmes abordés : le syndicalisme catholique au Canada, la réglementation fédérale sur les justes salaires, les vacances des salariés, le syndicalisme et les cols blancs, les conditions de travail de l'ouvrier, les grèves ouvrières, l'embauche saisonnière, la guerre à l'inflation, les accidents de travail, l'assurance-santé, et même un billet sur « la signification politique de la visite royale ». Falardeau traite

135. Jean-C. Falardeau, « French Canada », causerie sur les ondes de Radio-Canada international, le 21 sept. 1948.

de la condition ouvrière en puisant aussi dans les enquêtes qu'il a menées dans les années 1940 dans la ville de Québec, qui l'ont sensibilisé à la misère des travailleurs et aux difficiles conditions de vie des familles. Le tout donne un portrait d'ensemble du monde ouvrier et des débats qui animaient la société canadienne au début des Trente Glorieuses.

Les 13 et 15 juin 1951, Falardeau propose deux causeries sur « Le rapport Massey », rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, document qu'il qualifie d'examen de conscience du pays, qui portait sur « rien de moins que sur les assises spirituelles du Canada[136] ». Il appuie les recommandations contenues dans le rapport proposant que l'État canadien investisse davantage dans la culture et les arts (créer une bibliothèque nationale, mettre sur pied un Conseil des arts, investir dans les musées, etc.) tout en se montrant critique de l'intervention étatique. « Mais le rapport Massey n'est pas sans nous laisser quelque inquiétude. Remarquons d'abord que l'existence même d'une Commission royale invitée à statuer sur le sort de notre culture nationale est un fait très typiquement canadien. Le Canada est une entité artificielle et préfabriquée. Son équilibre en tant que nation lui a toujours été, en quelque sorte, imposé de l'extérieur[137] ». Il plaide ensuite pour un changement des mentalités, car le rapport n'a pas assez bien analysé les vraies causes de la pauvreté artistique du pays qui sont doubles à son point de vue : « au Canada anglais, le puritanisme et le conformisme ; au Canada français, l'imitation des œuvres européennes et le manque d'audace ». Il plaide enfin pour que l'aide puisse s'accorder avec le régime fédératif et la diversité de la nation canadienne.

Le 31 mars 1952, Falardeau traite du thème « Grandeurs et misère de la liberté universitaire[138] ». Il y expose ce qui fait l'originalité du métier d'universitaire. Il plaide d'abord pour l'amélioration du sort du professeur de carrière à l'université, « une espèce nouvelle peu répandue ». Il décrit le professeur comme un homme « traqué par ses propres soucis financiers[139] », souvent contraint d'accepter des contrats à l'extérieur de l'université et « d'entreprendre des tâches mesquines le plus souvent étrangères à sa profession ». Le chroniqueur poursuit. « Le professeur est ainsi devenu un homme aliéné non seulement de ses moyens de production mais de sa production elle-même. (…) La servitude que je veux

136. Jean-C. Falardeau, « Le rapport Massey », causerie sur les ondes de Radio-Canada, les 13 et 15 juin 1951 (DAUL, P126/A,61).
137. *Ibid.*
138. Jean-C. Falardeau, « Grandeurs et misères de la liberté académique », causerie donnée sur les ondes de Radio-Canada, le 31 mars 1952, 10 h 15 à 10 h 45 (DAUL, P126/A,59).
139. *Ibid.*

signaler consiste en ceci que l'universitaire qui met son talent à la remorque de 'patrons' extra-universitaires cesse d'être libre dans sa recherche. Il laisse décider par d'autres les problèmes qui ont de l'importance ». Il plaide enfin pour le respect de l'autonomie des universités et de l'universitaire, car le statut de ce dernier est incertain au Québec et le syndicalisme n'a pas encore fait son entrée sur les campus.

Falardeau critique les pouvoirs qui veulent restreindre l'universitaire « à des attitudes ethnocentriques, le soumettre à des canons simplistes de philosophie politique, réduire son action à des applications de la pensée catholique ». Il appelle plutôt les universitaires à la résistance et résume sa pensée dans une phrase : « Une université est, par définition, l'institution la plus autonome qui soit ». Cette vision est neuve et elle va alimenter les revendications professionnelles des associations de professeurs vingt ans plus tard autour de deux grands enjeux : le rehaussement des salaires et la promotion de la liberté académique.

Manifestement, Falardeau a discuté de ses idées avec le père Lévesque, lequel donne lui aussi une causerie sur les ondes de Radio-Canada un mois plus tard, le 5 mai 1952, intitulée « Culture et liberté ». Il développe les deux mêmes idées maîtresses défendues par Falardeau. « Liberté spirituelle d'abord, indépendance matérielle ensuite, voilà donc les deux principales conditions d'existence de la culture[140] ». Puis, il prononce cette célèbre phrase qu'il allait souvent reprendre dans ses interventions publiques, dans ses conflits avec les autorités politiques et avec d'autres clercs. « L'autorité vient de Dieu, nous rappelle-t-on souvent. Bien sûr, et nous en sommes convaincu le premier. *Mais la liberté vient aussi de Dieu*. Et elle vient même avant l'autorité dans l'ordre des réalités humaines[141] » (souligné par le père Lévesque).

Le 27 octobre 1953, Falardeau intervient cette fois sur le thème « Dilemmes de la société canadienne-française ». Il plaide pour la pleine reconnaissance du fait « que le Québec est devenue une société industrielle et urbaine ». Il conteste l'idéalisation de la ruralité de même que l'idée que les Canadiens français « ont été spoliés de leurs droits économiques » et qu'ils sont des « victimes de conquérants ». Il invite les Québécois – à commencer par leur gouvernement provincial – à reprendre en main leur économie, à repenser leur système d'éducation et à faire partie des nouvelles élites industrielles. La nouvelle économie industrielle exige des techniciens et des fonctionnaires spécialisés que le Canada français doit

140. Georges-Henri Lévesque, « Culture et liberté », causerie prononcée à Radio-Canada le 5 mai 1952. (Texte dans les archives de Falardeau, DAUL, P126/A,59).
141. *Ibid*.

lui-même former. « En d'autres termes, la seule façon pour les Canadiens français de dominer l'industrialisme moderne qui les domine encore, sera de devenir, soit en tant que fonctionnaires, soit en tant que techniciens de l'industrie, les partenaires d'un système qui les entraînera forcément hors de leur milieu[142] ».

Le combat pour l'éducation

Falardeau est un précurseur de la Révolution tranquille aussi par ses nombreuses interventions sur la place de l'éducation dans la société québécoise dans les années 1950. La sous-scolarisation des Québécois était jugée problématique par les élites. Par ailleurs, les universités, autant canadiennes que québécoises, étaient nettement sous-financées, comme l'ont montré avec évidence les travaux empiriques du sociologue canadien John Porter qui militait aussi de son côté pour un financement accru des universités canadiennes.

Falardeau rappelle souvent dans ses interventions publiques l'importance de l'éducation pour le développement culturel, social et économique du Québec, renouvelant l'idée par la métaphore des ressources naturelles.

> Nous voulons que l'État reconnaisse pratiquement le principe dont nous nous sommes convaincus qu'il était au centre de notre culture : à savoir, qu'il y a une primauté du spirituel. Que les écoles, les collèges et les universités sont au moins aussi importants que les routes, que les ponts, que les mines. Que le minerai le plus précieux à exploiter, par nous-mêmes, est encore celui de l'esprit. Nous possédons, dans le Québec, un Ungava intellectuel et académique de grande promesse[143].

Cet extrait porte la marque du temps. Le Québec d'alors était engagé dans la construction de routes, de ponts et de diverses infrastructures urbaines sur tout le territoire et d'importants travaux étaient menés par des entrepreneurs qui alimentaient généreusement la caisse électorale du parti politique au pouvoir, l'Union Nationale. Les mines se développaient en Abitibi, sur la Côte Nord et dans l'Ungava, des territoires bien présents dans l'imaginaire québécois.

Falardeau insiste sur la nécessaire autonomie des universités et, plus largement, du monde de l'éducation. « C'est à ceux qui étudient et qui enseignent dans les universités qu'il appartient – et non pas à d'autres – de dire quel est l'ordre d'importance dans les choses de l'esprit ; quelle est l'échelle des valeurs dans la vie académique ; quelles sont les facultés qui sont importantes comme

142. Jean-C. Falardeau, « Dilemmes de la société canadienne-française », causerie prononcée sur les ondes de Radio-Canada le 27 octobre 1953, (DAUL, P126/A,69).

143. Jean-C. Falardeau, « Enlever notre manteau de plomb », discours prononcé à l'Université Laval le 6 mars 1958 (DAUL, P126/A,105), p. 6.

aussi celles qui doivent être améliorées[144] ». L'allusion est claire et il remet en question deux arguments souvent répétés par le premier ministre Maurice Duplessis, lequel justifiait le sous-financement des universités par la nécessité d'investir massivement dans l'enseignement au primaire et au secondaire et critiquait la pertinence du financement d'une faculté des sciences sociales.

Falardeau intervint plusieurs fois dans le débat sur l'éducation. Le 23 octobre 1956, il publia un article dans *Le Devoir* critiquant sévèrement le chef de l'Union Nationale. « Si M. Duplessis et son régime s'étaient caractérisés par une politique cohérente et positive envers l'éducation en général et les universités en particulier, (…) peut-être accorderions-nous attention à ses propos lorsqu'il s'improvise le porte-parole de la collectivité canadienne-française[145] ». Homme de culture, Falardeau va plus loin dans sa critique, comparant Duplessis à « un Jupiter tonnant, assembleur de nuages, qui n'a de force que grâce au mutisme ou à la pusillanimité de ceux qui le tolèrent. (…) Lui qui se vante de ne pas lire est singulièrement mal qualifié pour disserter des choses de l'esprit ».

Outré par le ton du texte du sociologue de Laval, l'historien Michel Brunet répliqua durement à son collègue, également dans *Le Devoir* du 29 octobre 1956, lui reprochant « de donner libre cours à ses petites rancœurs personnelles et de décharger son surplus de bile. (…) Les lecteurs qui n'ont pas perdu leur sang-froid se demanderont si le langage qu'il emploie convient véritablement à un universitaire[146] ». Brunet reconnaît l'importance d'un meilleur financement des universités, mais il fait passer l'argument de l'autonomie provinciale en premier. Accepter les *octrois* d'Ottawa serait se prêter au jeu des centralisateurs fédéraux, plaide-t-il. Il conclut que « l'enseignement supérieur ne se développera que dans la mesure où le gouvernement canadien-français du Québec aura la liberté de jouer pleinement son rôle dans l'organisation et le financement de notre système d'enseignement à tous les degrés ».

Rappelons que les débats dans le journal *Le Devoir* avaient une grande portée dans les années 1950, car les médias étaient alors peu nombreux, la presse écrite et la radio étant les plus populaires. Lu par les membres de l'élite et de la classe politique, *Le Devoir* était le principal véhicule de l'opposition à Maurice Duplessis.

144. *Ibid.*, p. 5.
145. Jean-C. Falardeau, « Les octrois fédéraux aux universités », *Le Devoir*, 23 oct. 1956.
146. Michel Brunet, « Le professeur Jean-Chs Falardeau et les besoins universitaires », *Le Devoir*, 29 oct. 1956.

Le conflit étudiant de 1958

Falardeau s'est impliqué très activement dans le conflit qui a opposé les étudiants universitaires au gouvernement de Maurice Duplessis au cours de l'hiver 1958. Les étudiants québécois ont réclamé que les universités soient mieux financées et que les bourses d'études soient bonifiées. Ils avaient envisagé faire la grève – et certains d'entre eux ont boycotté leurs cours – mais ils ont plutôt choisi de rédiger un mémoire précisant leurs revendications à la suite de la hausse décrétée des droits de scolarité. Leurs leaders rencontrèrent les premiers ministres provinciaux afin de leur remettre un mémoire. Maurice Duplessis refusa obstinément de recevoir les trois représentants étudiants, Jean-Pierre Goyer, Francine Laurendeau et Bruno Meloche, qui se présentèrent cependant à tous les jours à son bureau, sans relâche, pendant des semaines.

Le 6 mars 1958, Falardeau intervient devant les étudiants rassemblés à l'Université Laval. Dans son intervention, il relie les revendications des étudiants et celles des professeurs. Les universités ont besoin de financement, les étudiants ont besoin d'aide financière et de bourses. Cet extrait illustre bien le lien qui est fait à l'époque entre les deux grandes composantes de l'Université. « Je nous vois tous, étudiants et professeurs d'universités de cette province, comme ces hommes rencontrés par Dante dans un des cercles de son *Enfer* – ces hommes revêtus de cagoules qui semblent dorées vues de l'extérieur mais qui, en réalité, sont de lourds et intolérables manteaux de plomb. Vêtus de plomb les étudiants qui doivent quémander des bourses insuffisantes. Vêtus de plomb, les professeurs dont les recherches, les activités intellectuelles, sont alourdies par les soucis et les paniques des finances universitaires[147] ». La manière de Falardeau s'affirme bien dans cet extrait. Toute sa vie, il a conservé un grand intérêt pour la littérature et il émaille constamment ses interventions et ses écrits de références littéraires pour illustrer sa pensée.

Le conflit avec les étudiants perdura mais Duplessis ne céda pas. Il refusa obstinément de rencontrer les trois leaders étudiants qui faisaient le pied de grue devant son bureau. Ceux-ci décidèrent finalement de mettre fin à leur attente et ils entreprirent une tournée du Québec afin de recueillir l'appui de la population. Cet appui était répandu. La première assemblée fut tenue à l'aréna de Saint-Joseph de Beauce devant 1 500 personnes. Jean-Charles Falardeau était l'orateur invité et son intervention fit la manchette des journaux le lendemain. « Une société vaut ce que valent ses universités » titra *Le Devoir* du 20 avril 1958 en citant ses paroles. Falardeau réfuta l'argument de Duplessis à l'effet qu'il fallait d'abord financer

147. J.-C. Falardeau, « Enlever notre manteau de plomb », *loc. cit.* p. 6.

les écoles primaires et secondaires de la province avant les universités, à cause du bébé-boom d'après guerre (il y eut 150 000 naissances au Québec en 1950). Il refusait d'établir ainsi des priorités entre les niveaux d'enseignement, selon l'expression de l'époque. « Considéré en lui-même, chaque niveau est le plus important » observa Falardeau et il ajouta que l'université n'est pas un objet de luxe quand on a pourvu à tout le reste, son leitmotiv.

D'autres personnes, alors moins connues, participèrent à cette assemblée. Robert Cliche insista sur l'accessibilité et demanda à la foule : « Combien d'entre vous ont les moyens financiers de faire instruire à l'université un seul de vos enfants ? » L'avocat beauceron conclut que « après la revanche des berceaux, notre survivance passera par la revanche des cerveaux ». Gabriel Gagnon, ancien président de la Fédération des étudiants des universités canadiennes et étudiant à l'Université Laval, dénonça Duplessis, seul premier ministre provincial qui avait refusé de recevoir les étudiants venus présenter leurs doléances et revendications. Le professeur Bruno Tremblay, de l'Université Laval – celui qui avait organisé l'assemblée – proposa « de taxer plus avantageusement l'exploitation de nos ressources naturelles » pour financer l'éducation supérieure. Les trois étudiants terminèrent la soirée en s'adressant à la foule. Francine Laurendeau y dénonça les inégalités. Les enfants des familles les plus riches, qui comptent pour 10 % de la population, occupent 50 % des places à l'université et les fils de cultivateurs et d'ouvriers, qui comptent pour 60 % de la population, « y sont en petit nombre ». Bruno Meloche revendiqua « des octrois statutaires per capita pour les universités et un meilleur système de bourses pour les étudiants » alors que Jean-Pierre Goyer critiqua Antonio Talbot, ministre de la Voirie. « À la fin de l'assemblée, la foule défila pour donner la main aux trois étudiants et causer brièvement avec eux » conclut le journaliste du *Devoir*.

Le 16 juin 1958, nouvelle assemblée, à Magog cette fois, et la déclaration de Falardeau est reprise en manchette dans *La Presse* et *Le Devoir* : « Ceux qui pensent et étudient dans la province forment un maquis contre la dictature (M. J.-C. Falardeau) ». Principal conférencier invité, le sociologue livra un discours d'appui aux revendications étudiantes. Assistèrent à cette assemblée Jean Cournoyer, président de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal, Jean Marchand et les leaders étudiants.

Engagement dans la cité scientifique

Falardeau a été fort actif dans tous les grands organismes scientifiques et associations savantes au moment de l'institutionnalisation des sciences sociales au Canada, à laquelle il a apporté une contribution majeure, avec l'avènement

d'une véritable cité scientifique au Québec caractérisée par le développement des universités, la création de centres de recherches, la mise en place des conseils de recherches gouvernementaux et des programmes publics de financement, ainsi que le lancement des programmes de bourses et d'aide financière. La liste de ces associations et des conseils dont Falardeau fut membre est impressionnante et témoigne d'une intense activité. Membre du Conseil de recherches en sciences sociales du Canada de 1945 à 1955, il en fut le président en 1952-1953. Il fut très impliqué pendant les années 1950 dans l'Association canadienne de science politique (qui regroupait alors les économistes, sociologues et politologues canadiens) et il en devint président en 1964-1965. Il fut membre du Conseil d'administration de l'ACFAS de 1953 à 1955, gouverneur de l'Office National du Film et vice-président de l'Association canadienne des professeurs d'université de 1956 à 1958. Falardeau a joué un rôle important dans la création du Conseil des Arts du Québec au milieu des années 1960 et il en fut le président de 1962 à 1965. L'inventaire de ses engagements dans la cité scientifique reste à établir.

Pour conclure

Jean-Charles Falardeau fait partie des pionniers des sciences sociales québécoises, mais aussi canadiennes, à plus d'un titre. Premier sociologue francophone de carrière au sein de l'Université, il a apporté une contribution remarquable à la sociologie et à l'analyse des changements sociaux au Québec au cours du XX^{e} siècle.

Falardeau a été l'instigateur et le promoteur de recherches empiriques sur la société québécoise, prenant la ville de Québec comme « laboratoire » dans la tradition de l'École de Chicago. D'autres avant lui ont contribué à la sociologie du Canada français, mais Falardeau a vraiment lancé la pratique de la recherche empirique au sein de l'université en parallèle à l'enseignement. Les enquêtes auxquelles il a participé sur le logement, les familles, la paroisse, les professions et, plus largement, la stratification sociale ont jeté les bases d'une véritable sociographie de la société québécoise. Il fut un homme de terrain, multipliant la diversité des approches méthodologiques. Homme de son époque, il estimait que les recherches empiriques contribueraient au développement de la société et à la planification des politiques.

Le sociologue de Laval a été l'interprète d'une nouvelle définition de la société québécoise et du Canada français. Bien avant d'autres, il a vu que le Québec était devenu une société industrialisée et urbaine, forçant l'élaboration d'un nouveau discours sur la société globale qui tranchait avec les idées dominantes de son temps. Il a aussi véhiculé au Canada anglais cette vision d'un Québec

moderne – à distance de la vision parfois folklorique, et en tout cas datée – d'un Québec replié sur lui-même et ses traditions. Falardeau appartenait à la génération des Canadiens français fédéralistes qui ont rêvé d'un Canada biculturel au sens donné à ce terme dans le mandat qui a été confié à la Commission Laurendeau-Dunton dans les années 1960. Par ses interventions et ses liens avec les élites canadiennes, il ne fait pas de doute qu'il a contribué à préparer le terrain de la grande réflexion collective sur le Canada amorcée par André Laurendeau. Les travaux de cette commission ont cependant conduit à la prise de conscience, à la fin des années 1970, que la société canadienne était devenue bien davantage multiculturelle que biculturelle.

Notre analyse de la première moitié de la carrière de Falardeau a mis en évidence une facette peu connue de sa vie et de sa carrière : son engagement dans la vie publique québécoise et canadienne. Le diagnostic qu'il a posé sur le décalage entre modes de vie et institutions reste dans la littérature sociologique comme un trait caractéristique du Québec d'avant la Révolution tranquille. Ce constat l'a amené à beaucoup parler d'éducation et de la *vocation* de l'université, pour reprendre ses propres mots, qu'il voyait comme des clés essentielles pour le développement social et économique, et à investir beaucoup d'énergie dans la critique des régimes en place, comme on l'a abondamment illustré. Falardeau a été un homme de science, un sociologue important, mais aussi un intellectuel public dont l'apport doit être souligné.